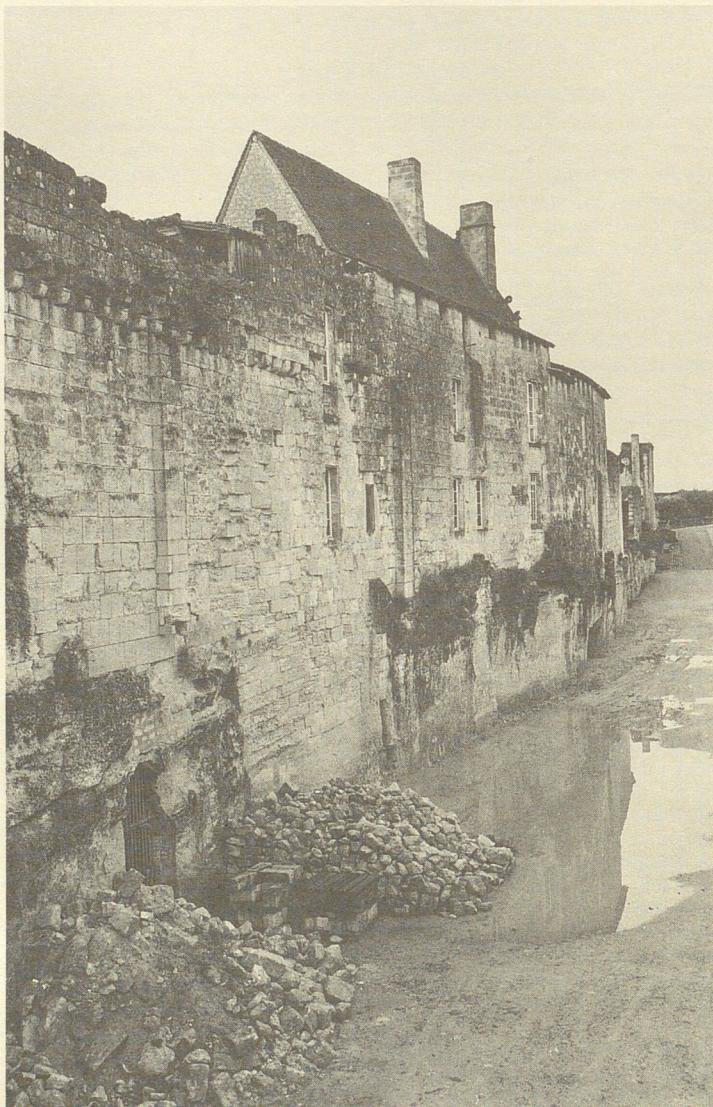


TOME LXIV

N° 245

3^{ème} TRIMESTRE 1997

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU LIBOURNAIS
ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE



REVUE TRIMESTRIELLE

Le N° : 50 F

ABONNEMENT : 180 F

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LIBOURNE

Fondée en décembre 1932

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 21 Novembre 1960

Siège Social : Musée Robin, 36, rue Thiers à Libourne (Gironde)

Correspondances et envois d'ouvrages : Boite Postale 175 - 33501 Libourne Cedex

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'Honneur

M. Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, à l'Abbaye de Faise.

Présidents honoraires

M. Marc Besson, à Libourne (Président de 1965 à 1969).

M. André Coffyn, à Bordeaux (Président de 1970 à 1979).

M. André Teurlay, à Libourne (Maire honoraire de Libourne).

Secrétaire général honoraire

M. Bernard Ducasse, à Libourne (Secrétaire général de 1952 à 1995).

BUREAU POUR 1997

Président : M. Jean Vircoulon, 41, rue Victor Hugo à Sainte-Foy-la-Grande.

Vice-Présidents : MM. Alain Rault, à Libourne, et Christophe-Luc Robin, à Libourne.

Secrétaire général : M. Alain Chaume, 127, avenue du maréchal Foch, à Libourne.

Secrétaire adjoint : M. Georges Labrande, 198, avenue de l'Epinette, à Libourne.

TréSORier : M. Christian Martin, 69, rue Etienne Sabatié, à Libourne.

TréSORier adjoint : Mme Jeanne Darros, 1, rue Président Carnot, à Libourne.

Archiviste : M. Michel Lafitte, à Libourne.

Membres du Conseil : M. le Professeur Boris Sandler (ancien Président de 1985 à 1990), M. le Docteur Claude Bénazet (ancien Président de 1991 à 1993), Me Daniel Bordier, M. Bernard Begouin, M. Jean Janoueix, M. Stéphane Fuseau.

Membre d'honneur : Monsieur le Maire de Libourne.

† *Anciens présidents* : André Gillet (1932-54), Jean-André Garde (1955-57), Colonel Jacques Lewden (1958-60), Emile Prot (1961-64), Bernard Montouroy (1980-84).

Conservateurs du Musée :

- *Préhistoire et Protohistoire* : M. Jean Vircoulon.

- *Gallo-romain, moyen-âge et époque moderne* : M. Bernard Ducasse.

Conservateur de la Bibliothèque : M. le Docteur Claude Bénazet.

Musée Paul Bial de Bellerade, 23, quai Souchet, à Libourne : Préhistoire, Gallo-romain, Moyen-âge, époque moderne et XIXème siècle. - *Musée Robin*, 36, rue Thiers, à Libourne : Gallo-romain. Renseignements et visites des musées pour les scolaires au 05.57.55.33.45 auprès de l'archiviste municipal, M. Michel Lafitte, Hôtel de Ville, place Abel Surchamp (ouverture durant l'année scolaire sur rendez-vous) et auprès du Secrétaire général.

MEMBRES BIENFAITEURS DE LA SOCIETE

Le Conseil Général de la Gironde - La Ville de Libourne - Les Castors du Libournais - La Chambre de Commerce et d'Industrie - L'Association des Commerçants et Artisans.

MEMBRES DONATEURS

† In Memoriam des généreux disparus :

Mmes Delgouffre, Dupuy de la Grand-Rive, Jomini, M. et Mme Roumegoux, M. le Dr Bastin de Longueville, Paul Bial de Bellerade, Jean Bigot, Robert Blanchard, Ernest Corbneau, Henri Decros, Robert Desclaux, Jean Ducasse, Numa Dupuch, N. Eyquart, Jean-André Garde, Colonel Irasque, William Maxwell, Henri Mirande, Bernard Montouroy, Jean Morin, Louis Naval, Emile Prot, René Robert, André et Maurice Robin, Pierre Vacher, André Videau.

Généreux donateurs :

MM. André Coffyn, Bernard Ducasse, J.-F. Fournier, Georges Monloubou.

L'Assemblée générale peut accorder le titre de membre donateur à toute personne ayant consenti un don en nature ou en espèces (statuts, art.3).

Cette revue, sans but lucratif, paraît grâce à l'aide généreuse
de nos amis annonciers et bienfaiteurs

LES GRANDS VINS DU LIBOURNAIS

SAINT-EMILION : « la plus haute expression des vins de côtes », et aussi des

COTES :

Château **AUSONE**, 1^{er} Grand Cru classé A, ST-EMILION

Madame DUBOIS-CHALLON - Héritiers VAUTHIER, propriétaires.

DES GRAVES EXCEPTIONNELLES

Château **CHEVAL BLANC**, 1^{er} Grand Cru classé A, ST-EMILION

Héritiers FOURCAUD-LAUSSAC, propriétaires.

Château **FIGEAC**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

A. MANONCOURT, propriétaire.

COTES :

Château **BELAIR**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

Madame DUBOIS-CHALLON, propriétaire.

Château **CANON**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

S.E.V. FOURNIER, propriétaire.

Château **BEAUSEJOUR**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

Héritiers DUFFAU-LAGARROSSE, propriétaires.

Château **CLOS FOURTET**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

Société Civile du Clos Fourtet, LURTON, propriétaires.

Château **SOUTARD**, Grand Cru classé, ST-EMILION

Des LIGNERIS, propriétaire.

Château **CAP-DE-MOURLIN**, Grand Cru classé, ST-EMILION

Jean et Jacques CAPDEMOURLIN, propriétaires.

Château **SANSONNET**, Grand Cru, ST-EMILION

Francis ROBIN, propriétaire - Tél. 05 57 51 03 65

Château **HAUT-VILLET**, ST-EMILION

Eric LENORMAND, viticulteur Tél. 05 57 47 97 60

Fax 05 57 47 92 94

Votre hebdomadaire

Le Résistant

Tous les vendredis

LA MAISON DU SAINT-EMILION

Etablissements **Jean-Pierre MOUEIX**, LIBOURNE

Quai du Priourat, Libourne - Tél. 05 57 51 78 96



Orfèvrerie Jacqueline GUILLOT

45, RUE GAMBETTA

Tél. 05 57 25 08 98

33500 LIBOURNE

POMEROL : « Noble héritage des fiers Hospitaliers »

Château **PETRUS, POMEROL, cru exceptionnel**

Société Civile du Château Pétrus, propriétaire.

Château **L'EVANGILE, POMEROL**

Société Civile du Château l'Evangile, Madame Louis Ducasse et Domaines Barons de Rothschild (Lafite), propriétaires.

Château **GAZIN, POMEROL**

E. de BAILLIENCOURT, propriétaire.

Château **PLINCE, POMEROL**

SCEV MOREAU, propriétaire

Château **NENIN, POMEROL**

Société Civile du Château Nénin, DESPUJOL, propriétaires.

Clos **RENE, POMEROL**

Château **MOULINET-LASSERRE, POMEROL**

Jean-Marie GARDE, propriétaire.

Vignobles **J. JANOUEX, LIBOURNE**

Téléphone 05 57 51 41 86

Château **LA CROIX, POMEROL**

Château **HAUT-SARPE**, Grand Cru classé, ST-EMILION

Penser à ceux qu'on aime n'empêche pas de continuer à vivre pour soi. Et inversement.

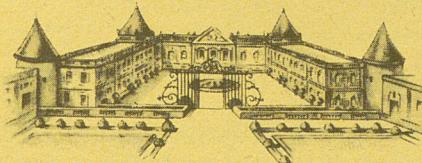
Initiatives Transmission.



CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Nord

GROUPE de LIBOURNE Tél. 05 57 25 61 81

LUSSAC, MONTAGNE, PUISSEGUIN, SAINT-GEORGES :
« Beaux fleurons de la couronne de Saint-Emilion ».



Château SAINT-GEORGES, St GEORGES - St EMILION

Tél. 05 57 74 62 11

Château LUCAS, LUSSAC - ST-EMILION

Marcel VAUTHIER, propriétaire, 33570 Lussac.

Château LYONNAT, LUSSAC - ST-EMILION

Château RECOUGNE, BORDEAUX SUPERIEUR
Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château des LAURETS,

PUISSEGUIN-ST-EMILION et MONTAGNE-ST-EMILION
SAS Château Les Laurets Tél. 05 57 74 63 40



BERNARD RASPIENGEAS

et son équipe

Coiffure Styliste Visagiste

52, RUE DU PRÉSIDENT-CARNOT

05 57 51 23 23

33500 LIBOURNE

LALANDE DE POMEROL : « la gloire des moines chevaliers... »

Château BELLES-GRAVES, LALANDE DE POMEROL

Madame Jean THEALLET, propriétaire à Néac.

Château PERRON, LALANDE DE POMEROL

Michel-Pierre MASSONIE, propriétaire - Tél. 05 57 51 35 97

Château SERGANT, LALANDE DE POMEROL

Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château MONCETS, LALANDE DE POMEROL

L.-G. et E. de JERPHANION, propriétaires - Tél. 05 57 51 19 33

Le grand négoce : "une aristocratie..."

Ets J.B. AUDY Vins Fins

Quai du Priourat - LIBOURNE

BEYLOT ET Cie, LIBOURNE

HOREAU-BEYLOT et Cie, successeurs
Maison fondée en 1740 - Tél. 05 57 51 06 07

Christophe SCARTON

Livres Anciens – Contemporains

BOUQUINISTE

ACHAT – VENTE – ECHANGE

13, rue Montesquieu

33500 LIBOURNE

Tél. 05 57 25 29 85

FRONSAC - CANON-FRONSAC : « Gentishommes solides et racés... »

Château CANON, CANON-FRONSAC

Mademoiselle HOREAU, propriétaire, Saint-Michel-de-Fronsac.

Château de FRONSAC, FRONSAC

« La plus belle vue qui soit au monde » (Guibert)

Paul SEURIN, propriétaire - Tél. 05 57 51 27 46 - 05 57 51 31 26

Vignobles Jean PONTY et Fils - 33126 FRONSAC

Château du **PAVILLON**, CANON-FRONSAC.

Château **GRAND-RENOUIL**, CANON-FRONSAC.

Château LA CROIX, FRONSAC

Michel DORNEAU, propriétaire - Tél. 05 57 51 31 28

Château LA RIVIERE, FRONSAC

S.A. du Château de la Rivière propriétaire - Tél. 05 57 24 98 01

Château MAYNE-VIEL, FRONSAC

R.J. SEZE, Ingén. Agr. Viticulteur, Galgon - Tél. 05 57 74 30 06

Expédition en bouteilles



16, rue Chanzy. 33500 Libourne

Tél. 05 57 51 84 26 Fax 05 57 51 84 89

Fermeture Dimanche toute la journée et Lundi soir



39, Place Abel Surchamp
33500 Libourne

Les attaches dans le Libournais d'un académicien français : le commandant Jacques-Yves Cousteau (1910-1997)

Depuis la création de l'Académie française la Gironde a envoyé plusieurs de ses enfants siéger parmi les immortels : l'écrivain Charles de Secondat, baron de Montesquieu et de La Brède (de 1727 à 1755, au 2^{ème} fauteuil) ; le ministre d'Etat comte Joseph Lainé (de 1816 à 1836, au 10^{ème} fauteuil) ; l'écrivain Emmanuel Dupaty Mercier (de 1836 à 1852, au 10^{ème} fauteuil) ; l'historien Camille Jullian (de 1924 à 1934, au 10^{ème} fauteuil) ; l'écrivain et prix Nobel François Mauriac (de 1933 à 1970, au 22^{ème} fauteuil).

Plus précisément, l'arrondissement de Libourne a vu plusieurs des siens s'installer quai Conti. A n'en pas douter, le plus Libournais de tous fut Antoine Jay¹. Né à Guîtres le 20 octobre 1770, il était le fils de Jean Jay, propriétaire et receveur des domaines et pêcheries royales, et de Philippe-Julie Chevreau, qui s'étaient mariés à Libourne le 10 février 1767.

Après des études de droit poursuivies à Toulouse, Antoine Jay se fit recevoir avocat. Toutefois il se consacra à sa véritable passion : le journalisme. Il fonda son premier périodique, puis, de 1795 à 1802, entreprit un long voyage aux Etats-Unis. De retour en France, Antoine Jay devint précepteur des fils de Fouché, futur duc d'Otrante et ministre de la Police. En 1804, il fut nommé directeur du *Journal de Paris* (jusqu'en 1814), en même temps qu'il collabora à *La Minerve* et au *Constitutionnel*, dans lesquels il put exposer ses idées libérales. Député de la Gironde de 1815 à 1816 puis de 1831 à 1837, il fut en outre élu conseiller général de la Gironde par le canton de La Réole de 1833 à 1838. Auteur de nombreux ouvrages

¹ Voir : GARDE (Jean-André), "Les Grandes Figures du canton de Guîtres : Antoine Jay de l'Académie française, sa vie - son œuvre", *R.H.A.L.*, Tome X, p. 8, 48, 82, 114, Tome XI, p. 3, 10, 33, 48, Tome XII, p. 25, Libourne, 1942 à 1944. Jean-André Garde a publié un portrait d'Antoine Jay en 1942 à la page 53 de son article. Ce portrait orne une médaille frappée après la disparition de l'académicien. (NDLR)

(*Histoire littéraire du XVIII^{ème} siècle, Eloge de Montaigne, Histoire du ministère du Cardinal de Richelieu, etc.*) et articles, nommé professeur à l'Académie royale sous la Restauration, il fut élu membre de l'Académie française en 1832, au 15^{ème} fauteuil. Antoine Jay mourut le 9 avril 1854 dans sa propriété girondine, le domaine de Chabreville, à Lagorce, commune dont il fut maire de 1831 à 1848. Il fut inhumé dans le cimetière de Guîtres où l'on peut toujours voir sa tombe. Il était officier de la Légion d'honneur.

Il fallut attendre cent vingt-quatre ans pour qu'à nouveau un Libournais soit élu à l'Académie française, en 1956, au 40^{ème} fauteuil, en la personne de Jacques Chastenet de Castaing, dit Chastenet. Celui-ci était le fils de Guillaume Chastenet de Castaing, dit aussi Chastenet, qui mena une belle carrière politique. Guillaume Chastenet (1858-1933), avocat, fut député de la Gironde (élu par la deuxième circonscription de Libourne) de 1897 à 1912 puis sénateur de 1912 à 1932 et conseiller municipal de Saint-Médard-de-Guizières.

Propriétaire dans cette commune et à Saillans, les Chastenet s'y étaient implantés par le mariage d'Alphonse Chastenet de Castaing (père du sénateur et grand-père de l'académicien), avocat, conseiller général de la Dordogne, avec Marie Couprie. Jacques Chastenet était ainsi l'arrière-petit-fils d'Antoine Couprie, banquier, maire de Saint-Médard-de-Guizières de 1845 à 1848, et Jeanne Gouteyron, et l'arrière-arrière-petit-fils de Simon Gouteyron, maire de Petit-Palais de 1808 à 1831. Le sénateur eut de son mariage avec Madeleine Louvet (petite-fille d'Athanase Louvet, député de la Seine de 1871 à 1876 et maire du deuxième arrondissement de Paris de 1863 à 1870) un fils unique : l'académicien.

Celui-ci naquit le 20 avril 1893 à Paris. Docteur en droit, diplômé de l'école libre des sciences politiques, licencié ès lettres, il fit la grande guerre qu'il termina officier d'artillerie. Entré en 1919 dans la diplomatie, secrétaire d'ambassade, il abandonna la carrière peu de temps après (1924), pour se consacrer au journalisme. De 1931 à 1942, il fut codirecteur du *Temps*. Membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) en 1947, il s'imposa comme historien de la III^{ème} république et de la Grande-Bretagne avec une série d'ouvrages. Administrateur de sociétés, membre du Conseil économique et social, conseiller de l'Union française, il était propriétaire à Saint-Médard-de-Guizières dont il fut maire de 1935 à 1945. Grand officier de la Légion d'honneur, Médaille militaire,

grand-croix de l'Ordre National du Mérite et Croix de guerre 1914-1918, il mourut le 7 février 1978 à Paris et fut inhumé à Saillans où il possédait le château de Carles².

Enfin, le Libournais s'honore aujourd'hui de compter parmi ses enfants adoptifs M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1985, et qui occupe le 30^{ème} fauteuil depuis 1966. Né le 23 avril 1918 à Paris, neveu de Joseph Kessel, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il a obtenu le prix Goncourt en 1948 pour *Les grandes familles*. Il est l'auteur des inoubliables *Rois maudits*. Ministre des Affaires culturelles de 1973 à 1974, député de Paris de 1978 à 1981, grand officier de la Légion d'honneur, il a découvert puis acquis en 1965 l'abbaye de Faise, dans la commune des Artigues-de-Lussac, où il demeure une grande partie de l'année.

Enfin, voici quelques semaines nous apprenions le décès d'un des plus célèbres Français au monde : Jacques-Yves Cousteau, élu en 1988 au 17^{ème} fauteuil. Pour beaucoup, ce fut une surprise d'apprendre qu'il était né le 11 juin 1910 à Saint-André-de-Cubzac, tout près de Bordeaux bien sûr, mais aussi de Libourne... Le Fronsadais lui était ainsi familier, de même que la commune de Néac où il venait rencontrer régulièrement ses cousins.

Par sa mère il possédait une ascendance dans le canton de Fronsac. Ainsi, les Duranthon, originaires du Lot-et-Garonne, s'étaient installés à la fin du XVIII^{ème} siècle dans la commune d'Asques (aujourd'hui dans le canton de Fronsac, arrondissement de Libourne). D'autant que, ses grands-parents maternels étant cousins germains, Jacques-Yves Cousteau descend deux fois de Pierre Duranthon, qui fut maire d'Asques sous le Premier empire.

Par sa grand-mère Charron (n°7 dans la généalogie qui suit), il avait des cousins vivant à Mouillac. Il descendant du frère cadet de sa grand-mère maternelle : le docteur Elisée Charron (1857-1914), maire de Saint-André-de-Cubzac de 1908 à 1914. Son fils, le docteur Louis Charron (1884-1944), maire de Mouillac de 1925 à 1929, était donc le cousin germain de la mère de l'académicien. Il avait épousé en 1907 une Libournaise : Henriette Greloud, fille d'un

² Jacques Chastenet fut élu le 13 janvier 1957 président d'honneur de la société historique et archéologique de Libourne. Il en était membre depuis 1944. Le 30 novembre 1956, Jean-André Garde saluait l'élection de celui-ci à l'Académie française. GARDE (Jean-André), "Jacques chastenet à l'Académie française", *R.H.A.L.*, Tome XXV, Libourne, 1957 ; p. 31 et 32. (NDLR)

notaire de Fronsac et maire de Mouillac, lui-même fils d'un riche négociant libournais qui fut second adjoint au maire de Libourne de 1870 à 1871 et conseiller municipal de 1860 à 1870.

Il peut paraître étonnant d'intituler ce modeste hommage, les "attaches", à propos d'un explorateur qui sillonna les mers du globe. Pourtant, comme tant de marins, Jacques-Yves Cousteau ressentait régulièrement le besoin de lâcher l'ancre. Nous devons à l'extrême obligeance de Madame Hermine Théallet, sa cousine germaine, le témoignage de ces moments passés dans la propriété de celle-ci, le château Belles-Graves, à Néac.

Madame Théallet souligne l'attachement que portait le Commandant à cette terre de Gironde, et son petit-fils, Monsieur Xavier Piton, en charge du domaine et ancien président du syndicat viticole de Lalande-de-Pomerol, rappelle l'amateur et le connaisseur de vins qu'il était. Régulièrement, Jacques-Yves Cousteau venait fouler la terre de ses ancêtres, presque tous issus de la Gironde. Ces réunions familiales à Néac s'accompagnaient de visites de la région, véritables pèlerinages sur les lieux de l'enfance. Ainsi, en 1991, alla-t-il revoir la pharmacie

familiale à Saint-André-de-Cubzac, de même que le tombeau de famille où il repose aujourd'hui, ou encore le château de Vayres.

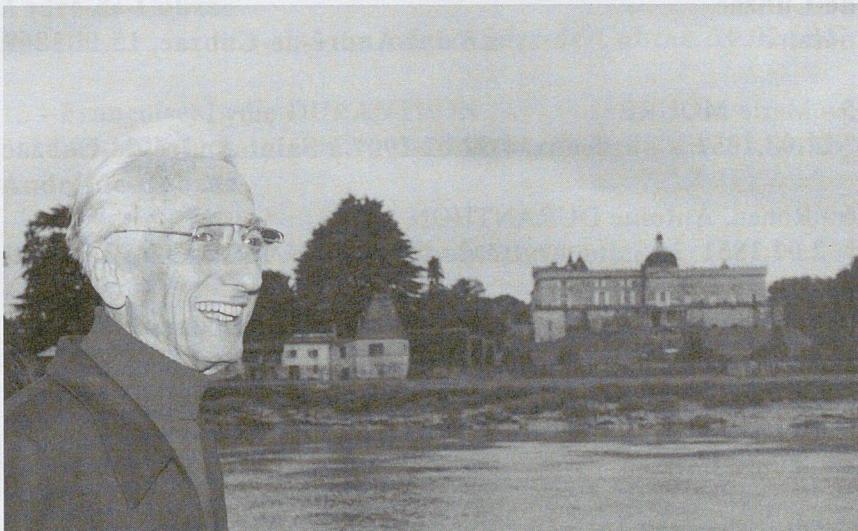
Du côté paternel, la grand-mère du Commandant, Marie Moure (n°5), était issue de familles répandues dans les cantons de Guîtres et Fronsac. Ainsi le grand-père de la précédente, Charles Moure, fut maire de Maransin de 1816 à 1828 puis de 1848 à 1852. Il était le proche parent d'Emile Morange, qui fut maire de Libourne de 1863 à 1870.



Jacques-Yves Cousteau et sa cousine
Madame Jean Théallet devant l'entrée
du château Belles-Graves à Néac en 1991.
(Collection de Madame Théallet)

Enfin, il est plaisant de constater que son environnement familial n'était pas dépourvu de marins et de voyageurs. Son trisaïeul Pierre Cousteau (n° 16), capitaine de navire, faisait partie de ses marins dont les bateaux, transporteurs de marchandises, sillonnaient au XIX^{ème} siècle la Gironde, la Garonne et la Dordogne. Un autre trisaïeul, Guillaume Charron (n° 28), est plus modestement présenté comme maître de barque, mais sans nul doute pour un travail équivalent. Enfin, une de ses trisaïeules, la bordelaise Eliette-Luce Jayer, avait un frère, Jean Jayer, qui fut capitaine au long cours au XIX^{ème} siècle. Sa fille épousa Henri Borie, aussi capitaine au long cours, et fils d'une Duranthon, sœur de Pierre Duranthon (n° 24 et 30). Enfin Paul Audineau, frère de madame Adrien Duranthon (n° 13), s'installa à Nouméa comme négociant, tandis qu'un de ses fils continua le commerce à Tunis... Un autre frère, François-Justin Audineau, fut le grand-père de Louis-Edgard Jodet († 1939), qui fut maire d'un des plus célèbres ports de France, La Rochelle. Comment douter que cette parenté influa sur la vocation du futur explorateur ?

Christophe-Luc ROBIN



Jacques-Yves Cousteau devant le château de Vayres en 1991.
Il appréciait se retrouver en Gironde... (Collection de Madame Théallet)

³ Cette généalogie suit le classement de la numérotation Soza Stradonitz et un glossaire classique utilisé d'une façon générale par tous ceux qui font de la recherche généalogique : °, naissance ; x, mariage ; †, décès.

Généalogie du Commandant Cousteau (1910-1997)

1 - Jacques-Yves COUSTEAU

◦ 11.06.1910 à Saint-André-de-Cubzac, † 25.06.1997 à Paris³
 membre de l'Académie française, océanographe, capitaine de corvette, commandeur de la Légion d'honneur, grand-croix de l'Ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945

2 - Pierre, Daniel COUSTEAU

◦ 23.10.1878 à Saint-André-de-Cubzac, † 20.3.1969 à Paris
 (15^{ème})
 docteur en droit x Saint-André-de-Cubzac, 21.06.1904

3 - Marie, Jeanne, Elisabeth DURANTHON

◦ 21.11.1878 à Saint-André de Cubzac, † 30.09.1949 à Paris
 (15^{ème})

4 - Paul, Jean COUSTEAU

◦ 27.04.1838 à Bourg-sur-Gironde, † 15.10.1897 à Saint-André-de-Cubzac
 notaire x Saint-André-de-Cubzac, 15.11.1869

5 - Marie MOURE

◦ 21.03.1851 à Bordeaux, † 22.02.1907 à Saint-André-de-Cubzac

6 - Ronan, Antoine DURANTHON

◦ 2.02.1851 à Saint-André-de-Cubzac, † 13.12.1924 à Saint-André-de-Cubzac
 pharmacien x Saint-André-de-Cubzac, 21.02.1876

7 - Jeanne, Marie CHARRON

◦ 21.05.1855 à Saint-André-de-Cubzac, † 18.09.1907 à Saint-André-de-Cubzac

8 - Jean COUSTEAU

◦ 27.02.1810 à Gauriac, †
 propriétaire et épicier x Bourg-sur-Gironde, 9.02.1831

9 - Rose dite Amarillys ROMAT

◦ 26.10.1808 à Bourg-sur-Gironde, †

10 - Arnaud dit Charles MOURE

° 22.08.1818 à Maransin, † 10.03.1883 à Saint-André-de-Cubzac
négociant

x Saint-André-de-Cubzac, 23.07.1845

11 - Jeanne dite Nancy BELLOUARD

° 7.05.1823 à Saint-André-de-Cubzac, † 24.03.1910 à Saint-André-de-Cubzac (sœur de Jean-Léopold Bellouard, qui fut maire de Saint-André-de-Cubzac)

12 - André dit Adrien DURANTHON

° 23.02.1821 à Saint-André-de-Cubzac, † 9.08.1888 à Saint-André-de-Cubzac
banquier

x Bordeaux, 6.05.1847

13 - Elisabeth AUDINEAU

° 5.06.1826 à Bordeaux, † 27.12.1903 à Saint-André-de-Cubzac

14 - Jacques CHARRON

° 30.06.1825 à Saint-André-de-Cubzac, † 11.12.1881 à Saint-André-de-Cubzac
banquier

x Saint-André-de-Cubzac, 10.02.1847

15 - Françoise, Lydie DURANTHON

° 27.05.1828 à Saint-André-de-Cubzac, † 16.02.1907 à Saint-André-de-Cubzac

16 - Pierre COUSTEAU, capitaine de navire

17 - Catherine CUGNEAU

18 - Jean ROMAT, tailleur d'habits

19 - Marie CHASTAING

20 - Charles MOURE, propriétaire

maire de Maransin

x Cavignac, 20.11.1811

21 - Marie-Adélaïde DEGRANGE

22 - Jean-Izaac BELLOUARD, négociant

23 - Jeanne CLEMENCEAU

24 et 30 - Pierre DURANTHON

° 5.05.1800 à Asques, † 13.6.1875 à Saint-André-de-Cubzac
propriétaire, conseiller municipal puis adjoint au maire de
Saint-André-de-Cubzac x Bordeaux, 15.03.1819

25 et 31 - Eliette-Luce JAYER

° 12.12.1796 à Bordeaux, † 12.2.1878 à Saint-André-de-Cubzac

26 - Anthelme AUDINEAU, marchand sellier

27 - Rose GODARD

28 - Guillaume CHARRON

maître de barques x Saint-André-de-Cubzac, 31.03.1824

29 - Marie FONTENEAU

...

48 et 60 - Pierre DURANTHON, propriétaire, maire d'Asques

49 et 61 - Jeanne ROUSSEAU

Les associations viticoles et la lutte contre le phylloxéra en Libournais

Le monde viticole girondin traverse plusieurs crises au XIX^{ème} siècle. Leurs incidences ont été souvent étudiées. Ainsi récemment et à l'échelle d'une commune, Hélène Brun montre la place de la vigne à Soulignac, canton de Targon, au sud-ouest de l'Entre-Deux-Mers. Cette commune passe de la polyculture à la viticulture sous le Second Empire. Les crises viticoles marquent le mode de vie et la mentalité des Soulignacais, surtout dans les années noires du vignoble (1875-1910) où l'auteur insiste sur les ravages du phylloxéra¹.

Une crise nouvelle apparaît à partir de 1870 en Gironde. Le phylloxéra est signalé pour la première fois en 1869 dans deux propriétés, à Floirac et à Bouliac, sur la rive droite de la Garonne, aux portes de Bordeaux. L'insecte se propage dès 1870 dans le nord de l'Entre-Deux-Mers et vers le Libournais. Le Médoc est atteint en 1879-1880 seulement².

Le phylloxéra apporte son lot d'épreuves. Il mobilise aussi bien les pouvoirs publics que les associations de propriétaires, la presse que les sociétés savantes bordelaises³. René Pijassou souligne que l'Etat décide face à cette calamité agricole de

¹ BRUN (Hélène), "Une commune de l'Entre-Deux-Mers girondin : Soulignac (de 1830 à 1989)" dans BRUN (Hélène), HURPEAU (Laurent), PERRIGAUD (Jean-Pierre), *Soulignac, une commune de l'Entre-Deux-Mers girondin*, L'univers des vignerons 1, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Centre d'Etudes et de Recherches sur la Vigne et le Vin, Université de Bordeaux III, 1990, pages 19 à 133 et plus particulièrement les pages 111 à 114, ainsi que le graphique sur l'évolution des surfaces plantées en vigne de 1830 à 1988 dans la commune de Soulignac à la page 110.

² PIJASSOU (René), *Un grand vignoble de qualité ...*, pages 750 et 751. L'auteur présente la nature de cet insecte, dénommé par les scientifiques "Phylloxéra Vastatrix", et son mode de diffusion en Gironde.

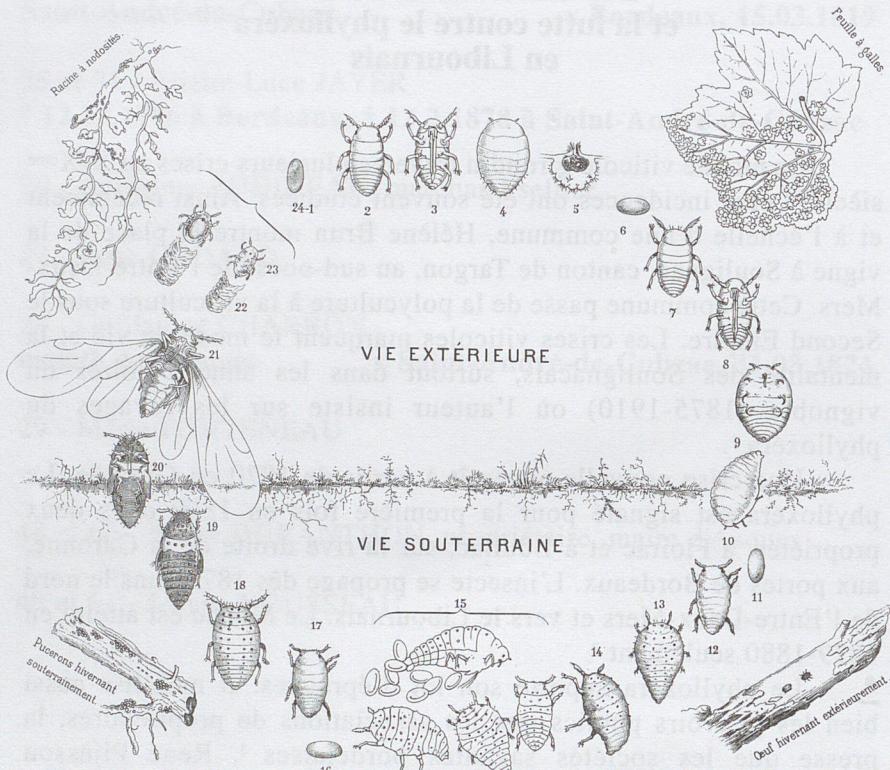
TABLEAU BIOLOGIQUE DU PHYLLOXERA

OFFERT AU CONGRÈS DE BORDEAUX

PAR

J. LICHTENSTEIN

(DE MONTPELLIER)



LÉGENDE

1 (Œuf à l'éclosion	0 20	10 Grosse pondaison en automne provenant soit des colonies souterraines persistantes, soit des pucerons sériens quand les feuilles tombent.
2 Jeune montant aux feuilles	0 20	11 (Œuf-bourgeon souterrain (parthénogénésie).
3 Id. après une mue	0 36	12
4 Id. après deux muces	0 44	13 { Série de reproduction souterraine indéfinie (trois ans ont déjà été observés).
5 Galles où ils se renferment	0	14
6 (Œuf-bourgeon des galles (parthénogénésie)	0 20	15
7 Jeune de l'œuf des galles	0 20	16 (Œuf destiné à donner une nymphe, ne se distinguant pas des œufs-bourgeons.
8 Id. après une mue	0 35	17, 18, 19, 20 Série de muces jusqu'à la nymphaison qui sort de terre.
9 Id. après deux muces	0 44	21 Insecte allé porteur des pupes (anthogénésie).
Ici, reproduction parthénogénésique, tant qu'il y a de feuilles, sur les feuilles; après quoi, passage aux racines. Encore non observé en liberté en France.		22, 23 Pupes et insectes mâle et femelle en sortant.
(Mai 1876)		24 (Œuf ramenant au n° 1.

Les phases de développement du phylloxéra.

(VENE, Alexandre, *Les causeries viticoles suivies d'une notice historique sur le phylloxéra*, 1877 ; tableau encarté entre les pages 272 et 273)

subventionner “les traitements entrepris par les propriétaires dans la mesure où ils se grouperaient en syndicats.” Il conclut qu’ “on comprend mieux, ainsi, le rapide développement des associations syndicales en Gironde⁴.”

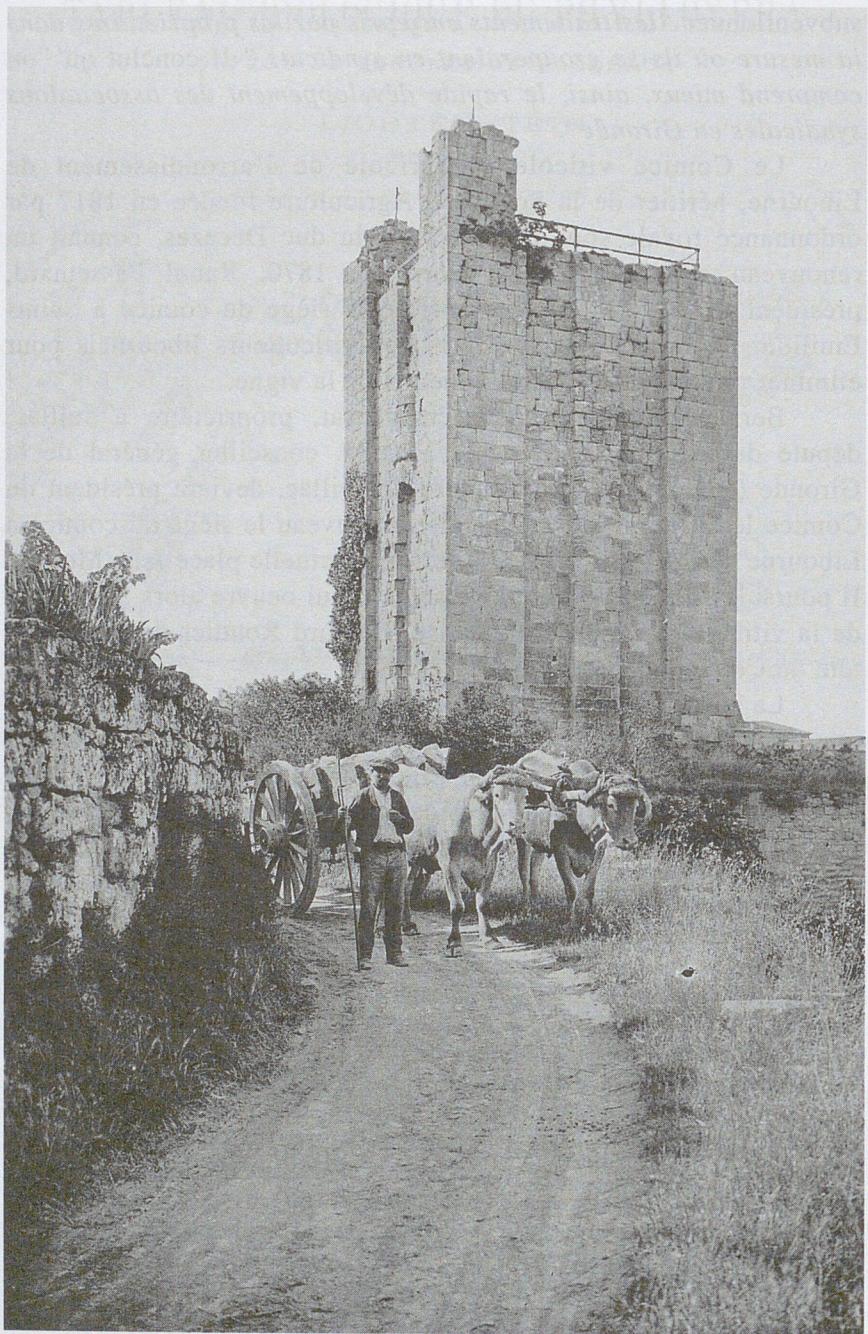
Le Comice viticole et agricole de l’arrondissement de Libourne, héritier de la Société d’Agriculture fondée en 1817 par ordonnance royale sous les auspices du duc Decazes, connaît un renouveau certain après la guerre de 1870. Raoul Passemard, président de 1871 à 1879, transfère le siège du comice à Saint-Emilion. Il coordonne les efforts des viticulteurs libournais pour éliminer phylloxéra et autres ennemis de la vigne.

Bernard Roudier, ancien magistrat, propriétaire à Juillac, député de la Gironde de 1874 à 1885, conseiller général de la Gironde (canton de Pujols), maire de Juillac, devient président du Comice le 24 juin 1879. Il installe à nouveau le siège du comice à Libourne dès 1879, place de la Verrerie, actuelle place Jean Moulin. Il poursuit l’action de Raoul Passemard qui oeuvre alors au service de la viticulture saint-émilionnaise. Bernard Roudier demeure à la tête du Comice jusqu’au 23 février 1886.

La direction du Comice appartient à deux hommes d’une grande compétence : le viticulteur E. Bayssallance, vice-président du Comice, propriétaire à Saint-Etienne-de-Lisse et à Libourne ; le vétérinaire Pierre Boiteau, président de la section de viticulture, propriétaire à Villegouge et auteur du *Guide pratique du viticulteur*

³ GALLINATO (Bernard), “Un aspect institutionnel de la lutte contre le phylloxéra, les syndicats de défense par la submersion des vignes de palus en Entre-Deux-Mers”, dans *L’Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du Quatrième Colloque tenu à Saint-Loubès, Lormont et à Saint-Louis de Montferrand les 15, 16 et 17 octobre 1993, C.L.E.M., 1994, pages 127 à 134 ; BAGGIO-THOMAS (Carole), “Albert Macquin, entrepreneur viticole dans le Saint-Emilionnais (1852-1911)”, dans *Des vignobles et des vins à travers le monde*, Actes du Colloque tenu à Bordeaux les 1, 2 et 3 octobre 1992 sous la direction de Claude Le Gars et Philippe Roudié, Presses Universitaires de Bordeaux, Collection “*Grappes et Millésimes*” et Collection Maison des Pays Ibériques n°66 CERVIN, Bordeaux, 1996, pages 106 à 113 ; DROUIN (Jean-Claude), “Les journaux et les périodiques consacrés aux problèmes de la vigne et du vin dans la Gironde (1800-1939)” dans *Géographie historique des vignobles*, Actes du Colloque de Bordeaux en octobre 1977 publiés sous la direction d’Alain Huetz de Lemps, CERVIN, Centre National de la Recherche Scientifique, Centre Régional de Publications : Bordeaux, CNRS, Paris, 1978, pages 45 à 57 ; TEISSEYRE (Charles), “Le rôle des sociétés savantes bordelaises au moment de la crise du phylloxéra” dans *Géographie historique des vignobles...*, pages 201 à 209.

⁴ PIJASSOU (René), *Un grand vignoble de qualité ...*, page 752.



La viticulture demeure un monde longtemps partagé entre la tradition et le modernisme : attelage de vaches devant la Tour du Roi à Saint-Emilion début des années 1960. (Collection de la société)

Les ENGRAIS, leurs Propriétés, leur Rôle

Une bonne terre de culture doit contenir, en même temps que l'eau, l'air, la chaleur, des quantités de : **Humus, Chaux, Azote, Acide phosphorique, Potasse**, en proportions telles que ces éléments soient entre eux dans le rapport : Chaux, 2 % ; Azote, 0,1 % ; Acide phosphorique, 0,1 % ; Potasse 0,25 %.

Quand un de ces éléments se trouve en état d'inériorité, il faut en apporter au sol par des fumures. Pour cela, on emploie le fumier seul ou combiné aux engrains complémentaires dont la liste suit :

NOMENCLATURE		PROPRIÉTÉS DES ENGRAIS	ROLE DES ÉLÉMENS
ORGANIQUE...	{ Fumier, compost, terreau, sang et viande déshéchée, corne et cuir torréfiés, guano de poisson, déchets de laine, poudrette, guano. Engrais verts.	Fournissent surtout : azote et humus ; sont longs à se décomposer, demandent de la chaux pour nitrifier. Enfouir longtemps à l'avance, contiennent les quatre éléments : engrais complets et mixtes. Tous les sols.	L'AZOTE Donne : Beaucoup de végétation ; Feuillage abondant ; Teinte verte caractéristique ; Bois très longs, peu solides. Trop d'azote occasionne : Un mauvais aoutement des bois ; Le filage ; Le millerandage ; La coulure. A donner aux vignes faibles n'ayant pas de bois.
Azote	AMMONIACAL. Sulfate d'ammoniaque	Se décompose assez rapidement en carbonate d'ammoniaque, facilement retenu par l'argile et l'humus, et nitrifie activement. Répandre un mois avant départ de végétation. <i>Terres fortes.</i>	
Az.	NITRIQUE... { Nitrate de soude... Nitrate de potasse... Nitrate de chaux...	Se dissolvent vite et sont immédiatement assimilables ; facilement entraînés par les eaux. Ne répandre qu'au moment des besoins et en surface. <i>Terres franches ou fortes, pas trop calcaires.</i>	
	GYANHYDRIQUE { Crude ammoniaque... Cyanamide + calcium	Désherbant, insecticide, poison violent. Répandre trois mois avant les semaines, deux mois avant départ de végétation, à la volée et enfouir par hersage. Eviter la présence de sulfoxydantes, toxiques. Se transforme dans le sol en azote ammoniacal qui nitrifie vite. Eviter la présence de cyanamide, toxique.	
Acide Phosphorique P2 O5	Phosphates naturels... Phosphates d'os... Superphosphate (14/16 de préférence) Scories de déphosphoration Phosphates précipités...	Effets lents, doivent être finement moulus ; donnent d'excellents résultats mêlés au fumier. <i>Terres acides, riches en matières organiques.</i> Effets rapides. Tous les sols, surtout ceux riches en calcaire. Effets assez rapides. Contiennent 50 % de chaux. Doivent être finement moulus (80 % au tamis 100). <i>Sols acides, sans calcaire, riches en matière organique.</i> Très riches en P2 O5. Effets rapides. <i>Sols siliceux et perméables.</i>	L'ACIDE PHOSPHORIQUE Donne : Des bois souples, nerveux, solides ; Aoutement hâtif et parfait ; Récolte plus parfumée ; Vin plus bouqueté ; Combat et empêche la coulure. A donner aux vignes trop vigoureuses, coulardes ou produisant un vin sans bouquet.
Potasse K2 O	Cendres de bois... Kaïnite... Sulfate de potasse... Chlorure de potassium... Nitrate de potasse (salpêtre)... Carbonate de potasse...	Contiennent jusqu'à 42 % de potasse et 7 % de P2 O5. Sont très actifs. Sulfate de potasse impur, contenant de la magnésie. Effets assez rapides. <i>Sols calcaires et perméables.</i> Très actif. Convient à tous les sols. Très actif. Ne veut que sol calcaire avec sous-sol très perméable, à cause de la formation de chlorure de chaux, toxique. Jamais en couverture. Très actif, très riche ; apporte aussi l'azote, trop cher. <i>Tous les sols.</i> Très actif, le plus riche, risque de brûler à cause de sa grande alcalinité. Beaucoup trop cher. <i>Tous les sols.</i>	LA POTASSE Donne : De la résistance contre les maladies cryptogamiques ; Augmente la grosseur du grain ; De la pulpe sucrée ; Le vin est : Plus alcoolique ; plus corsé ; plus coloré ; plus brillant ; se dépolluant vite et bien. A donner aux vignes facilement attaquées par les cryptogamies, à celles qui sont épaissees et donnent un vin petit, sans corps, ne se clarifiant que peu ou pas.
Chaux Ca O	Marne... Chaux grasse et débris... Plâtre...	Carbonate de chaux impur ; transport onéreux. A répandre surtout en sols gréseux et argileux. Par l'acide sulfurique qu'il contient, il tire la potasse de ses combinaisons pour en faire du sulfate de potasse que les eaux entraînent jusqu'aux racines. A la fois amendement et engrais.	LA CHAUX Est plutôt un amendement qu'un engrais. — Elle permet la nitrification en détruisant l'acidité du sol, rend légers les sols lourds et liantes les terres légères. A mettre en terres riches en matière organique, humides, basses, marécageuses, tourbeuses.

La fumure aux engrains chimiques seulement offre un danger réel : elle laisse épuiser, sans la remplacer, la matière humique du sol, et la terre sans humus devient absolument stérile. Il faut donc l'alternance des fumures ou les fumures mixtes qui peuvent seules conserver à la terre sa valeur et augmenter sa fertilité.

C'est par l'heureuse combinaison des fumures organiques et minérales que l'agriculture peut, au plus bas prix de revient possible, obtenir les forts rendements tout en affinant la qualité.

Pour plus amples renseignements, se reporter à la Fumure des Vignes, du même auteur, ou s'adresser à la Direction de la Société Française de Pratique Agricole, Libourne.

Jean Rocherol, Ingénieur Agricole de l'Ecole de Montpellier, crée au début du siècle cette société avec son père Camille, entrepreneur-architecte à Libourne.

pour la destruction du Phylloxera et la reconstitution des vignobles, publié par le Comice dès 1881. Jean-André Garde montre l'action bénéfique de ces hommes. Après une introduction timide, le greffage des cépages français sur des porte-greffes américains triomphe dans le Libournais⁵.

Raoul Passemard, avocat, propriétaire du château Villemaurine à Saint-Emilion, ancien président du Comice viticole et agricole de l'arrondissement de Libourne, continue à défendre les intérêts viticoles. Il participe au syndicat viticole et agricole de Saint-Emilion dès sa fondation en 1886, association tout d'abord créée en 1884 par E. Laporte sous le nom de syndicat des vignerons et tonneliers de Saint-Emilion. Il devient président du Syndicat après la démission de Laporte en 1896. Il reste douze ans à la tête de l'association jusqu'à sa disparition en 1909, laissant alors la présidence à Jean Dubois-Challon, propriétaire du prestigieux château Ausone. Raoul Passemard est aussi à l'origine en 1905 de la caisse locale du Crédit agricole de la Gironde, dont il devient le premier président⁶...

Ces institutions participent activement en Libournais aussi bien à la lutte contre le phylloxéra et contre les maladies cryptogamiques de la vigne, qu'à la défense de la propriété contre la dictature du négoce et à l'adaptation du monde viticole aux mutations des années 1880-1914. Le bilan de l'activité associative du monde viticole reste, dans l'ensemble, positif pour une période très difficile en Libournais.

Alain CHAUME

⁵ GARDE (Jean-André), "Historique du Comice viticole et agricole de l'arrondissement de Libourne", *Bulletin trimestriel du Comice Viticole et Agricole de l'Arrondissement de Libourne*, Nouvelle Série : 1^{er} trimestre 1955 - n°1, Imprimerie Libournaise, Libourne, 1955, pages 10 à 15. CHAUME (Alain), "Le Cercle Ausone, une association contre le Syndicat Viticole de Saint-Emilion" *R.H.A.L.* n°244, 2^{ème} trimestre 1997, p. 81 à 90 et "Les acteurs oubliés de la lutte contre le phylloxéra en Libournais", à paraître.

⁶ ROUDIE (Philippe), "Les viticulteurs de Saint-Emilion (Esquisse d'une socio-histoire de l'action des producteurs d'un cru de haute qualité)", pages 101 à 129, dans CANDAU (J.), ROUDIE (P.), RUFFE (C.), *Saint-Emilion, terroir viticole et espace de vie sociale*, L'univers des vignerons 2, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Centre d'Etudes et de Recherches sur la Vigne et le Vin, Université de Bordeaux III, et Centre de Sociologie Politique, Université de Bordeaux II, 1991.

Inventaire descriptif des églises médiévales du canton de Fronsac

Tarnès (fin)*

Campagne du XII^{ème} siècle

A la fin du XII^{ème} siècle et au début du XIII^{ème} siècle, une campagne de construction concernant la façade, le chevet et le portail méridional, est engagée. La façade, en moyen appareil, se présente comme la plupart des façades de la région : un simple mur pignon. Cependant ce mur est ici parcouru par deux corniches à modillons superposées. En effet, bien que le pignon soit actuellement masqué par la tour du clocher, ses rampants et les extrémités de ses deux corniches sont encore visibles de chaque côté du clocher. Il semble que la corniche inférieure soit postérieure à la construction de la façade, peut-être est-elle contemporaine du clocher, dont elle soutient le plancher du premier étage. De plus, un contrefort de façade, du même type que ceux de l'abside, se trouve masqué par les fonts baptismaux.

Au sud-ouest de la nef, un portail, fortement restauré en 1778, s'ouvre dans un avant-corps protégé par un porche. Il semble que les colonnes, courtes et aux chapiteaux nus, ainsi que les tailloirs, qui se poursuivent sur les piédroits, appartiennent à cette campagne de construction. Cependant, il est probable que les colonnes aient été restaurées, au même titre que les voussures, au XVIII^{ème} siècle. Le tailloir du chapiteau oriental est orné de dents de scie tandis que l'autre, mouluré, semble avoir été restauré au XVIII^{ème} siècle. De nombreux édifices en Gironde possèdent un portail ouvrant dans un avant-corps situé sur un des murs gouttereaux de la nef, à Mouillac, Lalande de Fronsac, St-Georges de Montagne, Vérac, St-Martin de Mazerat, Castelvieil. Selon P. Dubourg-Noves³⁹, l'avant-corps destiné à loger un portail est une spécialité girondine.

* Suite *RHAL*, n° 238 ; p. 126 à 128.

³⁹ P. DUBOURG-NOVES, *Guyenne romane*, 1969, p. 290.

A l'est, l'abside en hémicycle, construite en moyen appareil, est dotée de quatre contreforts à talus disposés irrégulièrement dans sa partie tournante. Elle est séparée de la nef par un mur pignon formant saillie au nord et au sud par-rapport à la nef et à l'abside. A l'intérieur, l'abside, plus étroite que la nef est séparée de celle-ci par un mur au XVIII^{ème} siècle dans lequel deux pilastres sont encore visibles. Ils devaient à l'origine soutenir l'arc triomphal de l'abside. Celle-ci, plus basse que la nef, présente une travée droite plus large que son hémicycle. Ce retrait de l'hémicycle, visible uniquement de l'extérieur, est en partie masqué par la présence d'un contrefort placé au niveau du décrochement. La base moulurée de l'abside a été refaite il y a quelques années. Le contrefort d'axe est encadré par deux baies : celle du nord-est, rectangulaire, est actuellement murée tandis que celle du sud-est a été agrandie. L'ébrasement intérieur de ces deux baies est identique. De plus, ces deux baies sont surmontées d'une corniche qui se poursuit sur le pourtour interne de l'abside. Cette corniche effectue un décrochement au-dessus de chaque baie, et est interrompue par une troisième baie rectangulaire. Celle-ci s'ouvre côté sud et possède un linteau sculpté. Ainsi cette baie est postérieure aux deux autres et à la corniche, tout comme le tabernacle qui interrompt l'ébrasement d'une baie. Ce tabernacle se compose d'un arc en accolade formé d'un boudin sous lequel est percée une niche.

Campagne du XV^{ème} - XVI^{ème} siècle

A la fin du XV^{ème} siècle, et au début du XVI^{ème} siècle, un bas-côté est ajouté au nord de la nef. Ce bas-côté, dont l'appareil de moellons est irrégulier, possède trois contreforts à talus, un à chaque angle et un au milieu du mur gouttereau. Cette disposition traduit une volonté de voûter ce bas-côté. De plus, la baie s'ouvrant au nord possède des claveaux de cintre coupés.

Ainsi, à l'origine, le mur nord devait être plus haut afin de permettre le voûtement. Celui-ci a-t-il été effectué ? Rien ne le prouve, puisqu'il ne subsiste aucun support dans le bas-côté. A l'est, ce bas-côté était éclairé par une baie en plein-cintre, actuellement murée. A l'intérieur, la communication s'effectue par deux arcades en plein-cintre reposant sur un pilier quadrangulaire.

Il est probable que la construction du clocher appartienne à cette campagne. Celui-ci, constitué par l'adjonction de trois côtés à

l'ancienne façade, présente un appareil de moellons irrégulier, seuls les angles et la partie supérieure étant en moyen appareil régulier. Une petite ouverture, à mi-hauteur, permet à la lumière d'entrer côté sud tandis que la partie supérieure du clocher est percée de deux baies à l'ouest et à l'est et d'une seule baie au nord et au sud.

Saint-Martin de Fronsac

L'église paroissiale de Fronsac, placée sous le vocable de Saint-Martin, est actuellement inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1925. Elle renferme différents objets classés : un chapiteau gallo-romain en marbre blanc servant de bénitier, une cloche de bronze datée de 1500⁴⁰, un tronc à aumônes en bois sculpté daté du XVII^{ème} siècle et deux statues en bois du XVIII^{ème} siècle : Saint-Pierre et Saint-Paul.

Historique et restaurations

D'après Raymond Guinodie, dans son *Histoire de Libourne*⁴¹, Saint-Martin de Fronsac serait l'église d'un ancien prieuré fondé par Charlemagne vers 781.

En mai 1171, l'église est mentionnée dans une bulle du pape Alexandre III comme concédée avec d'autres églises à l'abbaye de Guîtres⁴². Elle fut ensuite le siège d'un archidiaconat sous la dépendance duquel le cardinal de Sourdis plaça en 1620 les archiprêtres de Fronsac et d'Entre-Dordogne⁴³.

En 1463, selon Dom Réginald Biron⁴⁴, et en 1472 selon Monseigneur Olivier Laroza⁴⁵, Louis XI fonda la chapelle Notre-Dame dans le bas-côté sud de l'église.

⁴⁰ PIGANEAU (Emilien), "Fronsac", *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, T. 21, Bordeaux, 1896 ; p. 284.

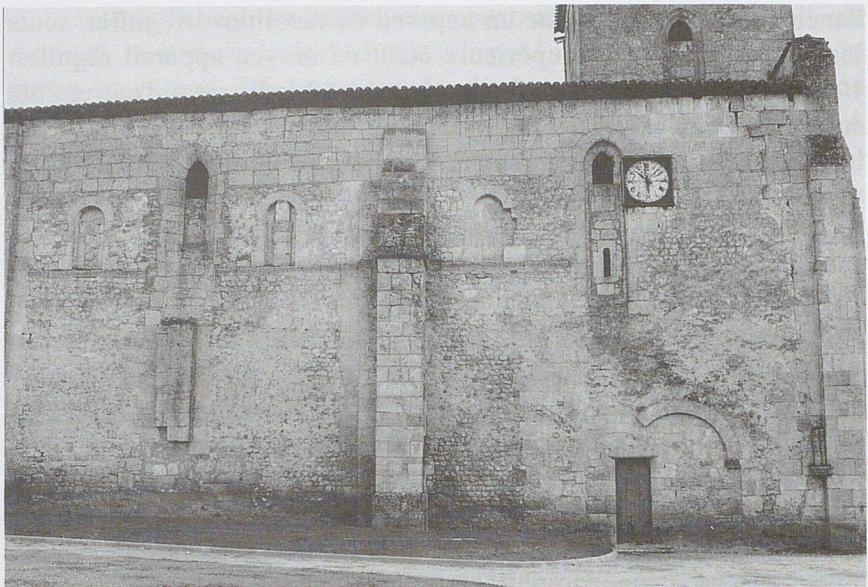
⁴¹ GUINODIE (Raymond), *Histoire de Libourne*, réimpression de l'édition de Libourne de 1876 par Laffite Reprints, Marseille, 1979 ; T. III, p. 165.

⁴² GUINODIE (Raymond), ouvrage cité ; p. 165.

⁴³ GUINODIE (Raymond), ouvrage cité ; p. 167.

⁴⁴ BIRON (Dom Réginald), *Précis de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas*, Bordeaux, 1925 ; p. 86.

⁴⁵ LAROZA (Monseigneur Olivier), *Guide touristique, historique et archéologique de la Gironde*, Féret et Fils, Bordeaux, 1975.



30

Saint Martin de Fronsac.
Mur gouttereau Nord.



31

Fronsac.
Façade occidentale, petit moellon

Par une ordonnance datée de 1704⁴⁶, nous apprenons "que le jour qui est dans le sanctuaire du côté de l'évangile sera agrandi", ainsi il est probable que la fenêtre de style gothique qui s'ouvre du côté nord du chœur ait été refaite au XVIII^{ème} siècle. De plus, le procès-verbal de la visite effectuée à Saint-Martin de Fronsac par Monseigneur d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux, le 22 mai 1755⁴⁷, nous apprend que la nef était lambrissée, que seul le bas-côté sud était voûté et que la charpente avait besoin de réparations. Celle-ci, en effet, est réparée en 1845 puis refaite en 1926.

Au début du XIX^{ème} siècle, comme dans de nombreuses églises de la région, la nef est couverte d'une voûte plein-cintre en briques plâtrées⁴⁸. En 1955, cependant, celle-ci s'étant partiellement effondrée, elle fut totalement reconstruite⁴⁹. Le clocher, quant à lui, subit des réparations en 1853. Au début du siècle, diverses réparations sont effectuées dans l'église, et le porche, de 1752, est entièrement reconstruit en 1911⁵⁰.

Analyse de l'architecture et du décor

Cet édifice présente un plan assez simple : le chevet plat, percé d'un triplet, est précédé d'une nef flanquée d'un bas-côté au sud. A l'ouest, un porche permet d'accéder à un espace voûté sous le clocher et dans lequel sont exposés deux sarcophages des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Cependant Saint-Martin a subi de nombreux remaniements et garde des traces de ses états successifs.

Campagne du XI^{ème} siècle, la plus ancienne

Le mur nord de la nef conserve son appareil de petits moellons auquel sont associés des contreforts plats en moyen appareil. Cet appareil de moellons, caractéristique du XI^{ème} siècle, se retrouve dans le mur occidental de la nef (son ancienne façade), et dans la partie inférieure du clocher, côté sud. De ce côté, la trace d'une petite baie au linteau monolithe est conservée dans le mur.

⁴⁶ Archives départementales de la Gironde (A.D.G.), G. 641.

⁴⁷ A.D.G., G. 650.

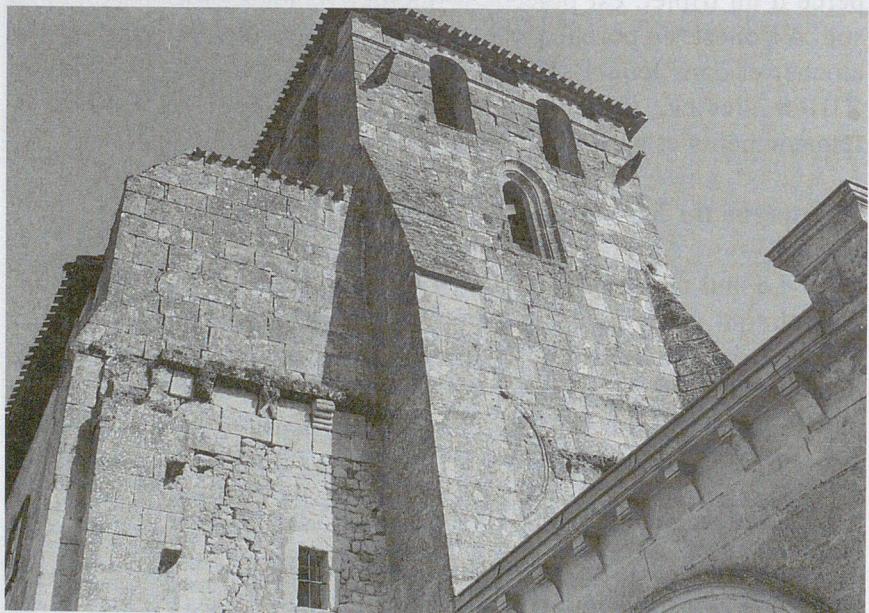
⁴⁸ A.D.G., série O.

⁴⁹ LAROZA (Monseigneur Olivier), ouvrage cité.

⁵⁰ A.D.G., série O.



32 - Fronsac. Mur gouttereau méridional de la nef.



33 - Fronsac. Façade occidentale.



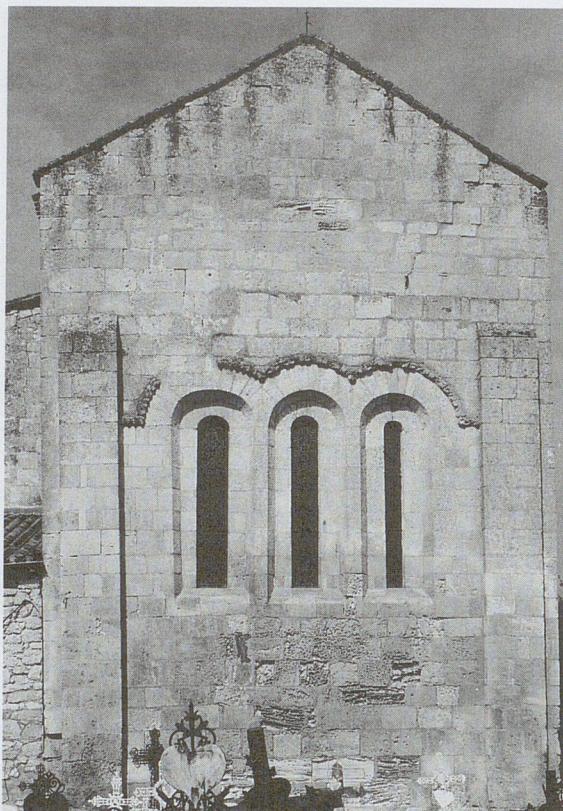
34

Fronsac.
Corniche à modillons
de la façade occidentale.



35

Fronsac.
Chapiteau N.-E. du chevet.



36
Fronsac. Chevet.



37
Fronsac.
Mur Nord du chevet.

Cet édifice, bâti au XI^{ème} siècle, ne devait présenter à l'origine qu'une nef. Cette nef, raidie par des contreforts plats, était probablement couverte d'une charpente comme l'église Saint-Seurin de Galgon.

Campagne du XII^{ème} siècle

Au XII^{ème} siècle, les murs de la nef furent repris dans les parties hautes afin d'y ouvrir de petites fenêtres en plein-cintre à double rouleau appareillé. Celles-ci, conservées au nombre de trois du côté nord, sont placées au-dessus d'une corniche et sont du même modèle qu'à Saint-Seurin de Galgon. Elles sont actuellement toutes les trois bouchées.

A cette époque, la façade de petits moellons reçut un décor sculpté très répandu dans la région : une corniche soutenue par des modillons. En effet, ce type de décor se retrouve à Saint-Genès de Fronsac, Lalande de Fronsac, Vérac, Tarnès, Saint-Aignan... où sont sculptés les mêmes représentations (Croix de Saint-André, copeaux, pointes de diamant...).

Ce type de façade, composé d'un mur pignon ayant une corniche à modillons pour tout décor se retrouve, avec quelques variantes, dans de nombreuses églises de la région : à Mouillac où la façade occidentale est constituée d'un simple mur pignon sans portail, ni décor ; à Tarnès où la façade, simple mur pignon orné de deux corniches à modillons, a ensuite été transformée en clocher par l'adjonction de trois pans de mur ; à Vérac dont le pignon de façade, orné d'une corniche à modillons, est percé d'un portail.

Du XII^{ème} siècle aussi, datent les deux chapiteaux conservés dans le chevet comme le montre nettement leurs tailloirs ouvragés. En effet, ces chapiteaux dont la corbeille est ornée de grandes feuilles stylisées, présentent des tailloirs décorés de postes. Les murs de l'abside sont même entaillés afin de recevoir ces chapiteaux qui soutiennent le départ de nervures s'interrompant soudainement.

Campagne du XIII^{ème} siècle

Au XIII^{ème} siècle, une vaste campagne de construction est entreprise : un chevet plat en bel appareil régulier est élevé et l'édifice est entièrement voûté. Ce chevet est raidi par deux contreforts plats entre lesquels s'ouvrent trois baies en plein-cintre



38 - Fronsac. Intérieur du chevet.



39 - Fronsac. Départ des nervures dans l'angle N.- O. de la nef.



40
Fronsac.
Culot sculpté supportant
le départ d'une ogive
dans l'angle N.- O. de la nef.



41
Fronsac.
Console supportant le départ
d'une ogive dans l'angle
N.- O. du mur gouttereau.
Cette console signalerait
l'emplacement d'une porte.

surmontées d'une archivolte ornée de rinceaux. Le mur nord de la travée droite du chœur possède un décor particulier. Celui-ci est constitué par des colonnes adossées (dont il subsiste quatre bases et des fûts de colonnes tronqués), des modillons au haut du mur et par un bandeau de deux rangs de chevrons. Ce bandeau, qui se déploie sous la fenêtre, ne s'interrompt pas au niveau des colonnes mais se poursuit sur leurs fûts. Très abîmé, il n'est pas conservé sur toute la longueur de la travée droite et les chevrons présentent un tracé très irrégulier. Le mur sud de la travée droite présente le même décor de colonnes et de modillons, mais il est en grande partie occulté par la sacristie.

A l'intérieur, les trois baies en plein-cintre du triplet, très ébrasées, éclairent le chœur. Celui-ci a été voûté d'ogives comme en témoignent les deux chapiteaux romans supportant le départ des nervures d'ogives dans les angles nord-est et sud-est du chevet. A ce moment, les murs de la nef furent surhaussés, comme le montre le changement d'appareil dans le mur nord, pour recevoir des voûtes. Les arcs formerets⁵¹ de ces voûtes d'ogives sont conservés tout le long du mur nord de la nef. Les baies romanes furent alors obturées et remplacées par deux ouvertures allongées, celle du nord-est prenant la place d'un contrefort plat du XI^{ème} siècle. Actuellement, elles sont toutes les deux en partie bouchées.

A l'ouest aussi, des traces du voûtement de l'édifice subsistent. En effet, deux culots sculptés supportant la retombée des ogives dans les angles sud-ouest et nord-ouest sont conservés. Ces deux culots sont ornés de tête humaine, mais celui du sud-ouest est recouvert de badigeon. Sous l'arc formeret subsistant à l'ouest, s'ouvrirait une rose aujourd'hui murée. Ornée d'une série de pointes de diamant sur son pourtour, elle éclairait la nef à l'ouest. A l'extérieur, cette rose interrompt la corniche du XII^{ème} siècle.

Ainsi, au XIII^{ème} siècle, Saint-Martin de Fronsac fut entièrement voûtée sur croisées d'ogives. Le contrefort à talus qui contrebuta la nef au nord date sans doute de cette période, et vient se placer par dessus un contrefort roman. Ce voûtement ne fut pas sans conséquence pour l'édifice puisque la poussée des voûtes a déformé l'angle sud du chevet.

Au XIII^{ème} siècle aussi, est vraisemblablement réalisée une entrée au nord-ouest de la nef. Actuellement, une simple porte s'ouvre dans ce mur mais il garde des traces d'ouvertures

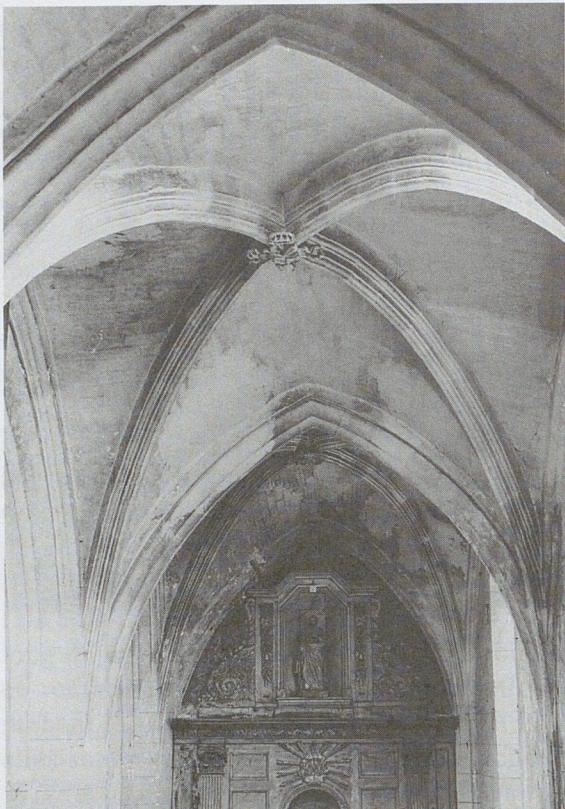
⁵¹ Au nord-ouest, les arcs formerets conservent des traces de polychromie.



42 - Fronsac. L'église vue du Nord - Ouest.



43 - Fronsac. Contrefort de la nef pris dans le bas-côté Sud.



44
Fronsac.
Bas-côté Sud, vue intérieure,
vers l'Est.



45
Fronsac.
Bas-côté Sud vu de la nef.

aujourd’hui murées. Dans l’angle nord-ouest, une console, ornée de deux rangées de chevrons séparées par un tore, porte les premiers voussoirs d’une ogive dont le profil est identique à celles qui sont dans le chevet.

Aujourd’hui, de cette vaste campagne du XIII^{ème} siècle, ne reste que le chevet et quelques traces de voûtement. La voûte actuelle de la nef, en plein-cintre, est plus basse que celle du XIII^{ème} siècle.

Campagne du XV^{ème} siècle

Au XV^{ème} siècle, un clocher carré est édifié sur la première travée occidentale de l’édifice. Deux contreforts à talus le contrebutent à l’ouest tandis que deux autres contreforts, l’un inclus dans le mur du bas-côté sud et l’autre, visible dans la nef, le contrebutent à l’est. Ce clocher abrite actuellement deux cloches et présente trois ouvertures dans chaque face, une baie en lancette surmontée de deux baies en plein-cintre. Le fait que le contrefort sud-est du clocher soit inclus dans le bas-côté sud indique que ce bas-côté lui est postérieur.

Ainsi à la fin du XV^{ème} siècle et au début du XVI^{ème} siècle, un bas-côté de trois travées est ajouté au sud de l’édifice. Ce bas-côté est voûté d’ogives dont les nervures pénètrent dans des piles circulaires du côté nord et retombent sur des pilastres, côté sud. Les piles sur lesquelles s’appuient les nervures des ogives du bas-côté et les grandes arcades en arc brisé assurant la communication entre la nef et le bas-côté, montrent encore les traces du voûtement de la nef.

Quatre fenêtres gothiques flamboyantes s’ouvraient à l’origine dans ce bas-côté mais celle de l’est a été occultée par la construction de la sacristie. Ce bas-côté de trois travées possède encore ses clefs de voûte, celle de l’ouest représente une feuille inscrite dans un cercle, celle de la travée centrale, le Christ et celle de l’est, des armes.

Les lourdes piles circulaires qui séparent le bas-côté de la nef et les moulures à pénétration de ses nervures sont caractéristiques du gothique tardif. De plus, nous savons que le roi Louis XI fonda la chapelle Notre-Dame dans ce bas-côté à la fin du XV^{ème} siècle ⁵².

⁵² Raymond Guinodie dit avoir vu, suspendue au mur latéral nord de l’église, une table en bronze représentant la Vierge debout entourée d’emblèmes mystiques, celle-ci aurait été donnée par le roi Louis XI. GUINODIE (Raymond), ouvrage cité ; note, p. 166.

Entre la guerre de Cent ans et les guerres de Religion, des bas-côtés furent ajoutés après coup dans de nombreux édifices devenus trop petits : à Mouillac et à Tarnès, par exemple.

Myriam HERVET

Lucien Arman, député de Libourne et la question indochinoise en 1864¹

Jusqu'au Second Empire, les relations entre les Français et l'Indochine furent essentiellement celles résultant de la présence et de l'accueil reçus par la Société des Missions Étrangères² de la rue du Bac depuis le XVII^{ème} siècle. L'intervention du député de Libourne, Lucien Arman, au corps législatif en 1864 réoriente la politique française de présence en Cochinchine dans un sens économique³.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, après 150 ans et malgré les persécutions des autorités annamites, les Missions avaient constitué une solide communauté catholique. La guerre civile entre les Trinh au nord et les Nguyen⁴ au sud conduit le prince héritier Nguyen Anh à se réfugier dans les terres du sud, récemment conquises sur les Chams et les Cambodgiens.

¹ Voir carte. A l'occasion du Temps des Livres et des Journées de la Francophonie à Hanoi, la Médiathèque Condorcet organise, du 3 au 31 octobre 1997, une exposition intitulée "Indochine, 1615-1956". Une conférence du Général Simon se déroulera à la Médiathèque, le 3 octobre à 18 heures, sur le thème "Indochine".

² Le dimanche 17 septembre 1843, Monseigneur Forbin-Jeanson prêche pour l'œuvre de la Sainte-Enfance à l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne. Cette œuvre est destinée au rachat et au baptême des enfants chinois. Avec une autre mention en mai de la même année, c'est la seule référence au monde du sud-est asiatique du journal *La Chronique de Libourne*. Monseigneur Forbin-Jeanson fut l'un des grands artisans du renouveau missionnaire au début du XIX^{ème} siècle. Il fonde avec Rauzan la Société des missions de France, puis en 1843, l'œuvre de la Sainte-Enfance. (NDLR)

³ Cette étude s'appuie sur la bibliographie suivante : DALLOZ (Jacques), *La guerre d'Indochine, documents et bibliographie*, s. l., 1987 ; DENIS (Etienne), *Bordeaux et la Cochinchine*, Bordeaux, 1965 ; FRANCHINI (Ph.), *Les guerres d'Indochine*, 2 volumes, s. l., 1988 ; GOSSELIN (Ch.), *L'Empire d'Annam*, s. l., 1904 ; LE THANH KOI, *Histoire du Vietnam des origines à 1859*, s. l. et s. d. ; LEVI (Sylvain), *L'Indochine*, 2 volumes, s. l., 1931.

⁴ Voir carte.

COCHINCHINE POLITIQUE

SAIGON CHOLON

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Plaques du Gouverneur Général | 8. Nôel des P.T.T. |
| Collège Chasselpoint Laubat. | 9. Mairie. |
| Évêché. | 10. Théâtre Municipal. |
| Hôtel du Général. | 11. Caserne de l'Infanterie. |
| Palais de Justice. | 12. - " - |
| Trésor. | 13. Hôpital Militaire. |
| Gendarmerie. | 14. Douane. |

Monseigneur Pigneau de Behaine, conseiller éminent du Prince, se porte fort d'obtenir le concours du roi de France désireux alors de compenser en Orient la perte de l'Inde. Il arrive à Versailles en 1787. Le roi a d'autres soucis. L'évêque ne peut ramener qu'une petite équipe qui contribue cependant à faire de Nguyen Anh le grand empereur Gia Long en 1802.

1. Le commerce bordelais et l'Indochine (1815-1864)

Bordeaux après avoir compensé la perte du Canada au XVIII^{ème} siècle par le développement des grandes Antilles, et en particulier de Saint Domingue, subit successivement l'indépendance et la ruine de cette dernière, puis le blocus continental. La population de la ville baisse de 100000 habitants en 1789 à 70000 en 1815.

La paix revenue, Pierre Balguerie, président de la Chambre de Commerce et de la firme Balguerie-Stuttenberg, oriente le commerce maritime vers de nouvelles mers, l'Atlantique Sud et l'Océan Indien. Au delà de cet océan la mer de Chine demeure un monopole anglais. Afin d'y pénétrer, Lyon, Marseille et Nantes exigent des moyens de l'Etat. Seul Bordeaux et en particulier Balguerie arment sur leurs propres moyens des navires en 1817 et 1819 pour Tourane⁵, le port de Hué. L'un d'eux ramène un des conseillers de Gia Long, Chaigneau. Après contact avec le gouvernement, il est chargé de négocier un traité de commerce.

Malheureusement à son retour, Gia Long est mort et son successeur Minh Mang craint comme la Chine l'appétit des Anglais. Il décide de fermer son pays aux "*barbares de l'Occident*". Le commandant de la frégate française Cléopâtre ne peut pas obtenir une audience du souverain. Une présence navale est cependant maintenue en Extrême-Orient. Balguerie persiste à envoyer un navire dans la région avec escale à Tourane où l'agent Borel rassemble les marchandises à embarquer. Les échanges restent limités car ils ne bénéficient pas des priviléges accordés aux produits concurrents des Antilles. Aussi, la perte d'un navire entraîne la fermeture du comptoir de Tourane.

Après les épreuves qu'elle venait de traverser, la France n'était pas prête à soutenir une action commerciale dans les mers lointaines. De leur côté, les autorités annamites, suivaient la Chine et maintenaient une politique de relative fermeture au monde occidental.

⁵ Aujourd'hui, Da Nang.



D'après un croquis de M. Raymond Lagarde, du bataillon des turcos.

Cette belle gravure de *L'Illustration* marque le triomphe
de l'expédition de Cochinchine permis par Arman.

L'installation des Anglais à Hong Kong en 1840⁶ incite Guizot à renforcer la flotte royale en Mer de Chine. La présence de six vaisseaux sous les ordres de l'Amiral Cecille exige la création d'une base navale. Guizot souhaite une île située en dehors de l'influence des états de la région. L'absence de moyens financiers amène les amiraux à s'orienter vers le sud de la Cochinchine où la rivière de Saigon permet la remontée des navires dans un pays encore peu peuplé et riche d'avenir par les terres du delta du Mekong.

Le gouvernement de Louis Philippe signe un traité avec la Chine lui reconnaissant la protection diplomatique des missions catholiques. Un officier de marine qui utilise la force pour libérer à Tourane des missionnaires condamnés à mort, est sanctionné en 1847. La mission Montigny conclut un traité de commerce à Bangkok avec le Siam⁷. Le Cambodge demeure inaccessible du fait de l'obstruction des Siamois comme des Annamites gouvernés par l'empereur Tu Duc, successeur de Minh Mang.

2. Intervention de Lucien Arman, député de Libourne

Avec l'arrivée du Second Empire, une politique navale plus active se développe à la suite de l'exécution de deux missionnaires espagnols, justifiant une action commune des deux pays. Au même moment, une douzaine de maisons bordelaises poussent leurs navires en mer de Chine. Plusieurs sont commandés par Etienne Denis, fondateur quelques années plus tard de la Maison Denis Frères. Sensine, soutenu par Eymond et Delphin Henry, associé à Chalès s'intéresse particulièrement à Saigon.

Le ravitaillement du corps expéditionnaire assure un trafic à l'aller. La motorisation des navires de guerre exige du charbon de Cardiff acheminé par navires à voile. Le libéralisme économique des amiraux et l'insuffisance des crédits de la Marine aboutissent à l'attribution des appels d'offre aux navires anglais. Le fret de retour pose un problème. Il faut compléter le chargement dans les divers ports de la région. Les Anglais le font plus facilement. Il faudrait développer le pays en introduisant la canne à sucre et en développant la culture et la qualité du riz.

Seules les maisons Cahusac et Eymond-Henry ouvrent des agences à Saigon. Cette dernière y construit la première un bâtiment

⁶ L'annexion de Hong Kong est ratifiée lors du traité anglo-chinois de Nankin en 1842.

⁷ Actuelle Thaïlande.

en briques en essayant de promouvoir une politique d'expansion économique. Les amiraux, gouverneurs de la Cochinchine, cèdent très cher les terrains de la nouvelle ville de Saïgon, tracée selon un plan régulier⁸.

La maison Denis Frères se lance dans le cabotage avec un clipper "La Mouette". La marine à voile pose un problème de compétitivité. Le constructeur de navires Lucien Arman, un Bordelais, associé avec l'industriel producteur de machines à vapeur Mazeline du Havre, livre en 1858 le premier navire à hélice sur la ligne de Calcutta, "Le Cosmopolite". De 1849 à 1860, il construit à Bacalan une centaine de chaloupes et navires à hélice, dont quatre sont vendus à la Chine.

En 1863, Eymond et Henry s'intéressent à l'introduction de la traction à vapeur dans le delta du Mékong. En janvier, ils font le voyage à Paris avec Lucien Arman pour défendre le projet. Or, la question d'Extrême-Orient se trouve à l'ordre du jour dans la capitale à l'occasion du débat budgétaire. Lucien Arman joue un rôle déterminant au corps législatif. Il profite d'un facteur favorable.



Femmes Moïs au marché sur les hauts plateaux de l'Annam vers 1900.
(Photographie d'après plaque de verre originale, Collection Jacques Pujol)

⁸ A l'époque, les urbanistes ont vu très grand et l'exécution de leurs plans fut d'un coût élevé. Plus tard, Saïgon est considérée comme une ville grandiose et magique.

Un des vice-présidents de la Chambre des députés n'est autre que le constructeur de machines à vapeur du Creusot, Eugène Schneider...

L'empereur d'Annam Tu Duc essaie de profiter des difficultés financières de la France, dues notamment aux expéditions impopulaires du Mexique et de la Cochinchine, pour renégocier le traité de 1862 et offre habilement une indemnité. Il espère récupérer les provinces de l'est de la Cochinchine, grenier à riz de la cour d'Annam⁹, et laisser aux Français une simple base à Saigon. Il dépêche une importante délégation dirigée par Phan Thanh Gian. La découverte de la France et de sa campagne impressionne favorablement les plénipotentiaires annamites. Le souvenir impérissable de la traversée en chemin de fer de Marseille à Paris semble à l'origine du rêve vietnamien de voir ce pays.



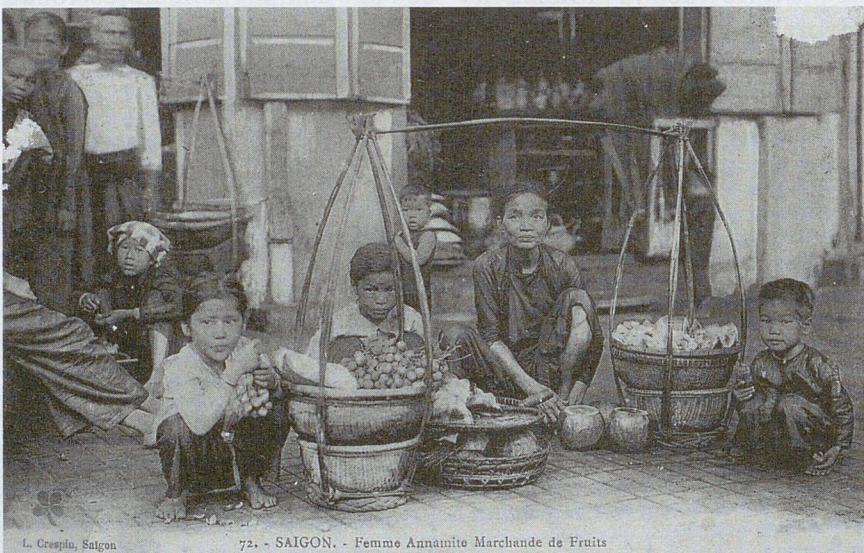
Le palais du Gouverneur Général de l'Indochine à Saigon symbolise la présence française en Extrême-Orient. (Collection Alain Chaume)

A ce moment, le capitaine de frégate Aubaret, officier des affaires indigènes, parlant exclusivement annamite, de retour en France, se lance dans une campagne contre une administration directe qui, selon lui, ne peut aboutir qu'à une impasse. Pour lui, il convient de garder seulement le port de Saigon et un couloir d'accès vers ce port. Cette thèse reçoit un accord favorable, non pour des

⁹ L'empereur y possède les tombeaux de sa famille.

raisons de haute politique, mais pour permettre de voter le budget 1864 sans un important déficit¹⁰.

Napoléon III, en recevant la délégation annamites, déclare que l'objectif de la France est de créer des relations commerciales, ce qui justifie la satisfaction de Phan Thanh Gian à son retour à Saigon. Le traité de protectorat avec le Cambodge est ratifié. Aubaret devient consul à Bangkok. De plus, il est chargé de négocier le traité avec la cour de Hué. Saigon pense que la France abandonne les provinces de l'Est. L'émotion est grande dans certains milieux en France¹¹.



L. Crepin, Saigon

72. - SAIGON. - Femme Annamite Marchande de Fruits

Au début du XX^{ème} siècle, Saigon conserve des marchés typiques dans une ville moderne au tracé régulier. (Collection Jacques Pujol)

Les Bordelais ont alors recours au député de Libourne Lucien Arman auquel ils adressent une lettre collective. Arman intervient dans le débat budgétaire pour obtenir le maintien des crédits pour l'expédition de Cochinchine. Cette proposition est adoptée et

¹⁰ Ce débat se retrouve tout au long de la période coloniale, jusque dans l'ouvrage du conseiller diplomatique de l'Amiral Decoux, "La guerre d'Indochine aurait pu être évitée" si on avait transféré les relations avec les Etats d'Indochine du ministère de la France d'Outremer à celui des Affaires Étrangères.

¹¹ Des brochures circulent. Elles exposent que la Cochinchine est pleine d'avenir, alors que la seule base de Saigon, sans arrière pays serait intenable. Thiers, chef de l'opposition, reçoit une délégation bordelaise et promet de ne pas combattre cette orientation.

engage la France dans une politique coloniale en Extrême-Orient.

Mais Aubaret doit faire face à de nouvelles exigences de l'empereur Tu Duc. Il en réfère au gouvernement en novembre 1864. Le nouveau texte du projet de traité dit "convention Aubaret" est rejeté par Napoléon III à l'instigation du ministre de la Marine, Chasseloup-Laubat.

Tu Duc nomme Phan Thanh Gian gouverneur des provinces de l'ouest cochinchinois mais les Français annexent cette région en 1867, pour assurer leur liaison avec le Cambodge et éventuellement avec la Chine, si le haut Mekong se révèle navigable. Devant cet échec, Phan Thanh Gian se suicide. En grand confucéen, il a d'abord réuni toute sa famille, pour demander à ses enfants de ne pas servir la France, et à ses petits enfants d'en apprendre les coutumes¹².

Bordeaux s'ouvrait aux relations économiques avec l'Extrême-Orient. Il reste à mesurer la part prise par Libourne dans cette expansion.

Bernard STROH

Ancien administrateur des Services civils de l'Indochine

¹² Cette tragédie fait toujours partie de l'imaginaire national des Vietnamiens.

Une naissance d'un animal monstrueux à Sablons-de-Guîtres au cours du XVII^{ème} siècle

“Le premier jour de may a esté apporté en ceste ville le fruct mort d'une anesse encore vivante monstrueux que l'on trouva mort le lundy 29 avril et la nuict venant au mardy en la paroisse de Sablons jurisdiction de Laubardemons ayant ledict fruct monstrueux deux testes d'asne de mesme proportion sortan d'un seul col, quatre pieds les deux de derriere fenduz comme les piedz d'un cerf et ceux de devant rondz sans estre fenduz de poil gris blanc avec une croix noire sur le dos comme les autres asnes laquelle anesse Pierrot de Fringuet habitant dudit Sablons avoit achapte d'un habitant de Montacgne et au dedans dudit fruit monstrueux furent trouvez deux goziers, deux cœurs, deux fois, et avoit ledict monstre la queue d'un asne.”¹

transcrit par Jean Vircoulon

Le monstre médiéval apparaît à travers les œuvres des peintres et graveurs de la fin du moyen âge comme une création mystérieuse. L'homme des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles conserve une hantise de la monstruosité et du commerce avec le Mal.

La France et ses confins connaissent l'apogée de la chasse aux sorcières entre 1580 et 1630. Nicolas Remy envoie au bûcher entre deux et trois mille sorciers en Lorraine durant cette période...

La justice se doit d'examiner cette naissance monstrueuse à Sablons. Elle peut-être liée à quelques pratiques de sorcellerie dans l'imaginaire populaire.² Cette situation explique le transfert à la cour du présidial siégeant à Libourne du corps de l'animal.

A. C.

¹ Archives municipales de Libourne, BB 1, f° 33.

² KAPPLER (Claude), *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Age*, Bibliothèque historique Payot, Paris, 1980, et MANDROU (Robert), *Magistrats et sorciers au XVII^{ème} siècle. Une analyse de psychologie historique*, Paris, 1968. (NDLR)

**Sortie de la société à Castillon
le dimanche 15 juin 1997**

Présents : Mmes Thérèse Boulanger ; Henriette Chaume ; Jeanne Darros ; Arlette Doret ; Marie Ducasse ; Jacqueline Faure ; Janine Labrande ; Annie Laurans ; Andréa Luxey ; Jacqueline Mirambeau ; Raymonde Mirambeau ; Marie-Thérèse Queyraud ; Mlle Marie-Lise Péraire ; MM Lucien Barré ; Claude Bénazet ; Bernard Boulanger ; Jacques Boutitie ; Alain Chaume ; Jean-Jacques Chaume ; René Chaume ; Bernard Ducasse, secrétaire général honoraire ; Alain Duranton ; Jean-Louis Grancoin, président du GRHESAC ; Michel Jouanno, maire de Castillon ; Georges Labrande ; Michel Lafitte ; Dominique Lambert ; Michel Laurans ; Xavier Laurans ; Christian Martin ; Alain Rault, vice-président ; Christophe-Luc Robin, vice-président ; Pierre Robin ; Boris Sandler ; Jean Vircoulon, président ; plus quelques personnes n'ayant pas signé le cahier de présence.

Monsieur Michel Jouanno, maire de Castillon, ouvre la séance par un mot d'accueil fort sympathique, après un bref rappel sur l'histoire de la ville de Jean-Louis Grancoin, président du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de Castillon. Le GRHESAC, ayant largement répondu à notre invitation, forme un peu plus d'un quart du public réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Castillon.

Le président Jean Vircoulon donne la parole à Christophe-Luc Robin afin d'évoquer "L'influence de Castillon sur son canton au début de la III^{ème} République". L'orateur insiste sur l'importance des réseaux familiaux dans la vie politique durant cette période charnière de l'histoire nationale. La lutte entre les tenants du conservatisme et les républicains anime ces années d'installation d'un nouveau régime. L'appartenance religieuse (catholique et protestante) apparaît, pour Christophe-Luc Robin, secondaire dans ces débats.

Alain Chaume aborde ensuite la question de la contribution des associations viticoles à la lutte contre le phylloxéra dans le Libournais. Il souligne l'importance de l'action de l'Etat. Celui-ci a favorisé le renforcement, voire même l'émergence, des associations au sein du monde viticole pour servir de relais à la lutte contre ce fléau qui détruit alors une grande partie des vignobles du pays...

Jean Vircoulon brosse enfin un large panorama des "Mentalités et comportements ruraux en Libournais à la fin du XIX^{ème} siècle". Il donne plusieurs voies de recherche. Il présente différents exemples de comportements du monde rural, plus ou moins atypiques. Il incite le public à collecter ceux-ci, afin de créer un conservatoire de ces attitudes en voie de disparition dans un monde rural de plus en plus bouleversé par la modernité.

La municipalité offre, pour conclure cette riche séance, un vin d'honneur fort apprécié par une assemblée comptant une bonne quarantaine de personnes. Le repas, pris au restaurant "Chez Sylvie" à Pujols, suit.

Il permet de renforcer les liens entre nos deux sociétés autour de mets fort bien cuisinés et mis en valeur par les vins de nos amis viticulteurs. Nous les remercions à nouveau pour leur fidélité.

Avec quelque retard sur l'horaire, la société s'associe à la Journée Nationale des Moulins, en visitant le moulin de Maître Pierre à Eynesse. *"Il s'agit d'une moulinasse sur ruisseau qui tourne, vire et produit de la farine, dans un cadre superbe"*. Notre président commente avec humour cette visite rafraîchissante. Quelques uns d'entre nous peuvent acheter le pain élaboré à partir de la farine moulue par ce monument de l'industrie rurale, sauvé par quelques amoureux des moulins.

Pour rester dans cette évocation de la société rurale ancienne, nous admirons, toujours à Eynesse, d'abord la forge et les outils agricoles de M. Juge, puis l'exposition sur la commune au XIX^{ème} siècle réalisée par M. Chevalier. Sous un chaud soleil de juin, la journée s'achève en découvrant la calme Dordogne depuis la cale d'Eynesse.

A. C.

Les 20 ans du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras

Fondé en 1977, le Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras, le GRAHC, comme vous le savez, célèbre cette année son 20^{ème} anniversaire par plusieurs manifestations festives depuis le mois de février. Du 20 au 26 octobre, une importante exposition archéologique et historique clôturera nos "20 ans", à la Salle des Fêtes de Coutras.

Les diverses animations tendent à sensibiliser, en le rendant acteur, le public du canton de Coutras sur son histoire et la sauvegarde de son patrimoine.

C'est ainsi, que de mars à juin, une "Expo-vidéo itinérante" s'est déplacée dans les 12 communes cantonales, où des rencontres interactives accueillirent 1200 visiteurs de tous âges. La réception particulièrement chaleureuse des municipalités, et l'intérêt manifesté par le public sont les preuves du succès rencontré, ce dont témoigne la presse régionale datée du 17 juillet 1997.

La qualité de l'exposition, unanimement reconnue, repose, pour une grande part, sur celle des pièces, trouvées dans le canton coutrillon, que la S.H.A.L. a bien voulu mettre à notre disposition.

Les sociétaires du GRAHC, les administrateurs et dirigeants, sensibles à votre aimable concours, vous remercient vivement et viennent, ici, vous témoigner toute leur gratitude.

A titre personnel, je me réjouis des rapports particulièrement chaleureux et de la franche convivialité animant nos relations, gages d'échanges fructueux pour une passion commune.

Guy IBANEZ
Président du GRAHC

Dons à la société

Le Président Jean Vircoulon a fait don de plusieurs documents du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècles concernant les régions de Castillon et de La Réole. Liste de ces documents :

1. Région de Castillon :

- 1654, le 8 mai. Transaction contenant baillette à fief nouveau du couvent des Carmes pour mestre Izaac Grenouilleau. *“Comme ainsin soict qu'il y aye une place a bastir maison dans les faubourgs de la ville de Castilhon sur la Grand ruhe quy confronte du bout du nord a ladictre ruhe, du coste du levant de long en long a l'esglize du couvent nostre dame des Carmes dudit Castilhon, du bout du midy partye aux appartenances dudit couvent et autre partye aux hoirs feu Pierre Taupier et du coste du nord de long en long a la maison de monsieur maistre Izaac Grenouilheau advocat en la cour juge civil et criminel en ladictre ville et jurisdiction de Castilhon, laquelle il tient des heritiers feu Madelaine Ramade et Jeanne Bouyer sa fille laquelle place les reverans paires religieux dudit couvent pretendent leur appartenir entierement et ledict sieur juge au contraire pretand que la moytie de la dicte place sont des appartenances de la dicte maison par luy acquise...”* (transcription de Jean Vircoulon).

- 1689, le 21 juillet. Testament de Jean Lafaye maître tailleur d'habits et bourgeois de Castillon.

- 1702, le 29 juillet. Lettre adressée à M. Queyssat par Mirmont.

- 1713, le 5 juin. Vente par Bertholomé Trigiasson à Jean Grenouilleau.

Le 4 décembre. Achap pour Jean Grenouilleau sur Pierre Teysson.

- 1753. Deux relevés de facture de Delande.

- 1772 et 1773, idem.

- 1778, le 1er juin. Pièce de procédure entre Jean Delabaille et Pierre Boyer.

- Vers 1820. Pièce de procédure concernant le sieur Delande.

2. Région de La Réole :

- 1627, le 12 décembre. Transaction pour M. Jean de la Teyssiére conseiller du roi et commissaire aux requêtes du Palais, contre M. de Louppes aussi conseiller du roi en la cour du parlement, concernant tous les droits et prétentions qu'ils avaient l'un sur l'autre.

- Début XVII^{ème} siècle. Arpentement pour Antoine Prébocq de biens immobiliers situés dans la paroisse de Saint-André du Gard et autres.

- 1694. Pièces d'un procès entre dame Jarry épouse de messire François de Louppes, écuyer, seigneur de Loubens et du Castera et Jean Robin.

- 1786 à 1789. Pièces du procès engagé par Marie Rolle, originaire de Baleyssac, épouse de messire Guillaume de Lagorce à Limoges, concernant la succession de son père.

Note de lecture : *De François I^r à la V^e République, cinq siècles d'histoire familiale*, par Guy Corralès, 1997, brochure, 125 p. et annexes.

Un des membres de notre Société nous a récemment offert la brochure dans laquelle il présente les fruits de nombreuses années d'enquêtes généalogiques, selon la méthode de Soza Stradonitz. Il a retrouvé plusieurs centaines des ancêtres qui composent son ascendance. Guy Corralès se qualifie d'amateur. Ce qui ne peut toutefois cacher la redoutable compétence qu'il a acquise au fil de recherches le conduisant jusqu'au XVI^e siècle. En témoigne son travail, riche et solide, dont l'intérêt dépasse le simple plaisir qu'il a pu prendre à reconstituer son ascendance. Ainsi, au long des pages, trouve-t-on nombre d'indications sur des individus et des familles du Libournais : Bernard, Boursaud, Brugnet, Castaing, Chambaret, Croizet, Dalzat, Delezé, Despagne, Dubuch, Lavalade, Malartic, Riquet, Saunier, Verneuil, Vivien, Xans...

C.-L. R.

Nouveaux sociétaires et abonnés :

M. et Mme Batit, 67, rue Etienne Sabatié, à Libourne.
 M. et Mme Jacques-Antoine Baugier, à Saint-Emilion.
 M. Marc Bourget, route de Lavagnac, à Sainte-Terre.
 Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne.
 M. le Général André Cousine, à Belvès-de-Castillon.
 M. Jean Garçon, 4, rue de Touraine, à Nantes.
 Maître Pierre Laroche, 5, chemin de l'Isle, à Fronsac.
 Les Amis du Vitrezaix, à Saint-Savin-de-Blaye.
 M. le Docteur Gérard Limouzin, 58, rue Thiers, à Libourne.
 Mme Françoise Peronnet, 55, rue Président Doumer, à Libourne.
 M. Lucien Schmidt, à Libourne et Montauban.
 M. Jean Valette, Conservateur Général du Patrimoine, à Arcachon.

Manifestations à venir :

9 au 12 octobre 1997, Salon du Livre de Bordeaux, participation de la SHAL avec les sociétés membres de la Fédération historique du Sud-Ouest.
 28 novembre 1997 au 19 janvier 1998, exposition à la chapelle du Carmel, organisée par le Musée des Beaux-Arts de Libourne, en collaboration avec le Musée d'Ethnologie de Vori et l'Association Entre-Deux-Mers Région d'Europe, sur "Art et Traditions en Crète du XVI^e au XX^e siècles".
 Avril 1998, Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest à Pont-du-Casse, Lot-et-Garonne, sur "Evolution et modernisation du monde rural en Aquitaine". Les membres de la société sont invités à y participer par des communications s'inscrivant dans ce thème large pouvant être sous-titré "De l'outil à la machine".

Société historique et archéologique de Libourne
 Reconnue d'utilité publique (décret du 21 novembre 1960)

Siège social : Musée Robin, 32, rue Thiers, Libourne

Adresse postale : B.P. n° 175 - 33501 LIBOURNE CEDEX

Gérant - Directeur de la publication : Alain Chaume

Commission paritaire : n° 64 430

SIREN : 781 927 504 - SIRET : 781 927 504 0014 - ISSN : 1158-3363

Imprimerie : A.G.A., 94, rue du Président Carnot LIBOURNE - Tél. 05 57 51 43 46

Date de parution 30 septembre 1997

ASSURANCES
VIE - INCENDIE - VOL
DEGATS DES EAUX
BRIS DE GLACES
RESPONSABILITE CIVILE
- AUTOMOBILES -

JACKIE COLDEBOEUF

11, Rue Waldeck-Rousseau
33502 LIBOURNE CEDEX
Téléphone : 05 57 51 22 25



ASSUREUR-CONSEIL

Fax : 05 57 51 07 94

Libourne

deux siècles d'images

2000 DOCUMENTS
dont 1000 cartes postales
antérieures à 1914

250 F franco de port l'édition normale.
(il reste quelques exemplaires numérotés, 350 F franco de port)

En vente dans toutes les librairies de Libourne

UN FORT VOLUME

528 pages, relié, couverture
aux armes de Libourne
gravée or

GRAVURES ANCIENNES,
PLANS, CARICATURES,
CHANSONS PATOISES, etc.

Construire et développer
son patrimoine

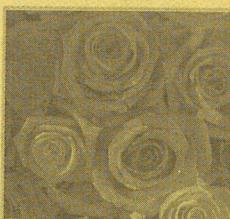
LA CONVENTION PATRIMOINE



CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Nord
GROUPE de LIBOURNE Tél. 05 57 25 61 81

Acanthe

Fleurs et Décorations



LIVRAISONS À DOMICILE

TOUTES CÉRÉMONIES

Tél. 05 57 25 97 67 - Fax 05 57 25 29 90
17, rue Montesquieu - 33500 Libourne

phox

PHOTO - VIDEO

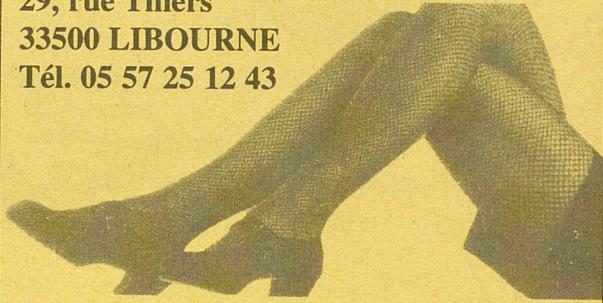


97, Cours Tourny 33500 LIBOURNE

- IDENTITÉS RETOUCHÉES ET INSTANTANNÉES
- TOUS REPORTAGES PROFESSIONNELS
- PORTRAITS
- CAMESCOPE, JVC, CANON, SONY
- BONNY EXPRESS : Photos 1 heure

SUPER'CHAUSS

29, rue Thiers
33500 LIBOURNE
Tél. 05 57 25 12 43



10 % de remise aux Amicalistes

La recherche du prix. Le respect de la qualité



Lambert
Voyages

LIC. 133.045

84, rue Montesquieu
LIBOURNE

05 57 74 19 10
Fax 05 57 74 12 20

Vols en Montgolfière au dessus des vignobles.
Toute l'année.
Réservation à l'agence.

S.A.R.L. L'Immobilier Moderne

APPARTEMENTS - IMMEUBLES
TERRAINS - PROPRIETES
COMMERCES

*VENTES - LOCATIONS
GESTION*

Syndic de Copropriété



Louis FAURE

Agent général d'Assurances

Assurances toutes branches
Placements

Allianz  **Via**
ASSURANCES

39 - 41, cours Tourny

LIBOURNE

TÉLÉPHONE : 05 57 51 56 23

Fax : 05 57 51 92 51

Jacques SIMON

31, rue Michel-Montaigne

33500 LIBOURNE

Tél. 05 57 51 26 01 - Fax 05 57 25 09 28

DES CAISSES CARTON

aux qualités,
dimensions et quantités
de votre choix

*dans les délais
que vous souhaitez*

**cartonnages
diemont**

199, Avenue Georges Pompidou

Z.I. La Ballastière - 33500 Libourne

Tél. 05 57 51 35 71

Fax 05 57 51 96 45

MONDIOT-DIFFUSION-PRESSE

*MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE-PAPETERIE*

20, rue Gambetta - 33500 LIBOURNE

Tél. 05 57 51 03 53

Adhésion - Abonnement

M

- Désire adhérer à la Société Historique et Archéologique de Libourne
présenté par MM.
- Désire maintenir son adhésion Cotisation 1997 , 50 F minimum
- Abonnement au tarif préférentiel Sociétaire : 100 F
Applicable seulement aux Sociétaires ayant déjà versé la cotisation annuelle de 50 F minimum
ou la réglant en même temps que l'abonnement soit $50 + 100 = 150$ F.
- Abonnement non sociétaire 180 F
- Abonnement personnes morales (Musées, Bibliothèque, Universités) 200 F

Collection des numéros parus de la Revue Hist. et Arch. du Libournais

Collection complète disponible du Tome XXI (1953) à LXIV (1996)

(plus quelques n° des années antérieures)

- Désire acquérir les années suivantes
au prix de 100 F l'année (+ 20 F de port).
- Désire acquérir la collection "complète" au prix exceptionnel de 2 000 F.
(Livré franco à Libourne ou environs immédiats)
- Photocopie d'anciens numéros épuisés au prix de 30 F le numéro franco.

*A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne
Boîte Postale 175 - 33501 LIBOURNE - C.C.P. Bordeaux 475-94 B*

Simplifiez notre comptabilité en vous acquittant en début d'année

Faites adhérer de nombreux nouveaux membres.

Avis de la Société Historique et Archéologique de Libourne

Règlement des séances

Les sociétaires désirant faire des présentations ou communications doivent en informer le président ou le secrétaire général. Ils indiqueront précisément le temps de parole nécessaire, le titre ou la nature de leur intervention. Pour une publication du programme des séances, il faut aviser le secrétaire impérativement 15 jours avant la fin du trimestre.

Les copies des communications sont remises au secrétaire après la séance. Les auteurs doivent donner de préférence une disquette informatique, sous Macintosh, et un tirage papier de leur article. Ils sont invités à limiter leur texte à environ 8 pages avec notes en bas de page, en le composant en Times 11 points ou police comparable. Une iconographie doit accompagner dans la mesure du possible chaque étude. L'illustration agrémenté et enrichit tout travail de recherche. La publication d'un article plus long implique une parution en "feuilleton" sur plusieurs numéros.

Les présentations d'objets sont à accompagner d'une note à remettre au secrétaire en début de séance. Elle doit comporter toutes les indications utiles : circonstances de découverte, noms de lieux et de personnes, poids, mesures (pour les petits objets, en m/m), ainsi que les photos, ou dessins indispensables. Les dessins doivent être effectués, sur calque ou papier non quadrillé, sans blancs inutiles entre les objets dessinés. L'échelle doit être figurée linéairement sur les dessins et non par une mention de proportion.

Notes et mémoires

La Société Historique et Archéologique de Libourne n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par les membres, ou par leurs auteurs, même reproduites dans la Revue. Les mémoires, publiés dans leur ordre de réception, doivent être déposés, complets et définitifs, avant toute insertion. La commission des publications ne saurait statuer que sur un manuscrit achevé. Les auteurs peuvent faire effectuer, à leurs frais, des tirés-à-part en s'adressant au secrétariat. Quelques feuilles de chaque numéro sont tirées à l'intention des auteurs, qui doivent contacter le secrétariat pour en prendre livraison, sauf envoi à leur frais.

Avertissements

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art.2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites. Les anciens numéros peuvent être obtenus à des conditions préférentielles auprès du secrétariat.

SOMMAIRE

Les attaches dans le Libournais du commandant Cousteau, par Christophe-Luc ROBIN	p. 93
Les associations viticoles et le phylloxéra en Libournais, par Alain CHAUME	p. 101
Inventaire des églises médiévales du Fronsadais : Tarnès (fin) et Fronsac par Myriam HERVET	p. 107
Louis Arman, député de Libourne et la question indochinoise par Bernard STROH	p.123
Actes de la Société	p. 132

Cliché de couverture : Les douves du Logis de Malet à Saint-Emilion en hiver, photographie de Philippe Dauguet.

Nos amis Dominique et Philippe Dauguet ont ouvert en juillet dernier un ensemble galerie d'art - espace photographique, L'Androne, 5bis rue de la Petite Fontaine à Saint-Emilion, téléphone et télécopie au 05-57-24-73-52.

Ouverture de l'espace en semaine de 18 à 22 heures et les samedi-dimanche après-midi jusqu'au 15 octobre. A partir de cette date, ouverture les dimanche après-midi seulement. Entrée libre.

Prochaine réunion : 19 octobre 1997, séance de la société à la Bourse du Travail de Libourne, rue Giraud, à 9 h. 30.

Alain Chaume, "La maison Horeau-Beylot et C^{ie} au service des vins du Libournais depuis plus de 250 ans", Professeur Pierre Guillaume, "Fonction et actualité de la Fédération historique du sud-ouest", Bernard Ducasse, "150^{ème} anniversaire de la naissance d'Henri Guillier", Olivier Londeix, "La Mongolie entre tradition et nouveauté" (diaporama), présentation de documents divers dont quelques médailles de prix, de préparation militaire, de comices agricoles.

Cotisations pour 1997 : 50 F min. - Abonnement préférentiel sociétaire : 100 F = 150 F

Abonnement non sociétaire : 180 F (avec facture 200 F)

A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne
B.P. 175 - 33501 LIBOURNE CEDEX - CCP Bordeaux 475-94 B